

n° 9811

**Economie géographique et intégration régionale**

Quels enseignements pour les Pays  
d'Europe Centrale et Orientale ?

**Catherine BAUMONT\***

**octobre 1998**

\* Professeur, Université de Bourgogne  
e-mail : [baumonc@u-bourgogne.fr](mailto:baumonc@u-bourgogne.fr)  
<http://www.u-bourgogne.fr/LATEC>

# **ECONOMIE GEOGRAPHIQUE ET INTEGRATION REGIONALE**

## **Quels enseignements pour les Pays d'Europe Centrale et Orientale ?\***

Catherine Baumont

### **RESUME**

Face aux perspectives d'élargissement de l'Union Européenne aux Pays d'Europe Centrale et Orientale, pouvoir évaluer quels seront les impacts des politiques d'intégration régionale sur la croissance économique des régions européennes et où se matérialiseront ces effets est un des principaux débats sur l'opportunité de poursuivre et de consolider la construction européenne. Nous faisons ici l'hypothèse que les nouvelles théories géographiques de la croissance peuvent éclairer de façon pertinente cette problématique. Nous examinons, en particulier, les réponses apportées par ces théories sur la question de la convergence des économies régionales et sur le coût des politiques européennes de cohésion. Nous montrons que le schéma d'équilibre favorable à la croissance repose sur une géographie de type Centre-Périphérie, mais qu'un certain nombre de possibilités de sorties des schémas de divergence sont envisageables.

### **ABSTRACT**

This paper aims to show how EU-integration of the Central and Oriental European countries would modify the growth of european regions. We demonstrate that « new economic geography » and « new growth theories » together are well suited to understand and explain various phenomena associated with european integration policies. We show that these policies will be profitable to growth but will reinforce the european core-periphery geographic pattern. We also show that some mechanisms could counteract this pattern of uneven development.

**Mots clés :** croissance, équilibre géographique, intégration économique, Union Européenne, PECO, régions.

**Classification JEL :** R11, R12

---

\* Ce document de travail a fait l'objet d'une communication au Colloque franco-polonais organisé par l'UFR de Science Economique et de Gestion de l'Université de Bourgogne et par l'Université des Sciences Economiques de Poznan, Poznan, 19-20 octobre 1998.

# Introduction

La perspective d'élargissement de l'Union Européenne aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (Annexe 1) suscite un certain nombre d'interrogations portant notamment sur les « coûts et bénéfices » d'une telle opération pour les actuels pays membres de l'Union Européenne et pour les PECO, mais aussi peut-être pour les autres partenaires de l'UE.

Pour bien comprendre la teneur de ces interrogations et proposer des éléments de réponse, nous avons choisi d'éclairer le débat à la lumière des développements récents de l'analyse théorique de la croissance régionale contenus dans un courant théorique dit de la « *Synthèse géographie-croissance* » (Baumont, 1998). Dans ce courant théorique, l'analyse et la compréhension des mécanismes de la croissance économique sont issus du rapprochement de deux champs théoriques : d'un côté, les théories de la croissance endogène, initiées par P. Romer (1986, 1990) et R.E. Lucas (1988), et de l'autre côté, la nouvelle économie géographique initiée par Krugman (1991) et par les développements récents de la microéconomie urbaine (Abdel-Rahman, 1994, 1996, Anas, 1992, Fujita et Krugman, 1995, Fujita et Mori, 1998, Henderson 1987 ...). En particulier, les mécanismes décrits et les variables économiques et géographique employées apparaissent appropriés pour prendre en compte les éléments constitutifs de la politique régionale européenne, à savoir : un contexte d'intégration économique, une approche régionale, une recherche de croissance et un objectif de cohésion économique et sociale.

## Intégration économique et dimension régionale

L'histoire contemporaine est riche d'expériences diverses d'intégration économique impliquant plusieurs nations. Parmi toutes ces expériences, celle de l'intégration européenne qui débuta en 1957 par la création de la Communauté Economique Européenne semble la plus aboutie et la plus complète tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En effet, depuis le traité de Rome, les différentes étapes de la construction européenne, qu'elles soient réalisées, en cours de réalisation ou en projet, sont marquées par quatre tendances.

1/ L'accroissement du nombre d'Etats appartenant à l'Union, ou considérés comme Pays Tiers (c'est le cas par exemple des Pays Tiers Méditerranéens), ou candidats à l'Union (c'est le cas des Pays d'Europe Centrale et Orientale).

2/ Le renforcement et l'évolution des institutions communautaires pour accompagner les nouvelles missions de l'Union Européenne : l'Assemblée Européenne, le Comité Economique et Social, la Banque Centrale Européenne, la création d'un « le fonds de cohésion » ...

3/ L'extension des mesures d'intégration économique qui revêtent deux aspects :

- c'est tout d'abord, par la création d'un « marché commun », un ensemble de mesures visant à intégrer des marchés c'est-à-dire visant à reconnaître et à faciliter différentes libertés de circulation : celle des marchandises, des capitaux, des hommes, de l'information ...

- c'est ensuite, un ensemble de politiques communes, c'est-à-dire élaborées et mises en place à l'échelle communautaire (en liaison avec les échelons nationaux et régionaux) visant à « réguler » l'activité économique de l'Union Européenne : politique agricole, politique sectorielle, politique régionale, politique d'infrastructures publiques, politique d'environnement, politique monétaire ...

4/ La tendance à l'affirmation d'un fait régional européen qui se matérialise tant au niveau des actions économiques (la région est le niveau territorial d'application des actions définies par la Réforme des Fonds Structurels) qu'au sein des institutions communautaires. La représentation

institutionnelle des régions se fait à travers deux organes. L'Assemblée des Régions d'Europe, créée en 1985 et dont les statuts et objectifs ont été affinés en 1990, regroupe les régions des Etats membres et des autres pays d'Europe. Elle a pour mission de représenter ces collectivités territoriales au sein des institutions européennes et d'organiser la coopération entre les régions. Par ailleurs, les accords de Maastricht (1992) prévoient l'institution d'un Comité des Régions et l'affirmation du principe de subsidiarité. Le Comité des régions reste cependant un simple organe consultatif, mais dont les avis s'étendent sur de nombreux domaines : éducation, culture, santé, réseaux trans-européens, fonds de cohésion ...

## **L'évaluation de la croissance et de la convergence des économies**

Dans un tel contexte, dire que la construction européenne a influencé le fonctionnement économique des Etats Membres peut sembler a priori banal. Tenter d'évaluer la pertinence de cette intuition est nécessaire pour deux raisons principales.

1/ Il s'agit d'estimer la réalisation des objectifs de l'intégration économique, en évaluant par exemple, sur le plan général, les effets de l'intégration économique sur la croissance économique ou plus largement sur le développement économique, la réduction des disparités économiques entre les Etats ou entre les régions européennes ou, de façon plus ciblée, en évaluant les impacts des politiques sectorielles.

2/ Au regard des évaluations précédentes, compte tenu de nouveaux objectifs, des transformations au sein de la Communauté Européenne et de l'évolution du contexte économique global, il s'agit de réfléchir sur l'opportunité de maintenir voire de renforcer les politiques actuelles ou il s'agit au contraire d'élaborer de nouvelles politiques.

La Réforme des Fonds Structurels s'est inscrite par exemple dans cette démarche et la transformation des modalités et des champs d'application des politiques communautaires qui a été décidée procédait à la fois d'un constat sur les dérives financières et incitatives des actions précédentes (en matière agricole par exemple) et la nécessité d'adapter l'action communautaire aux nouvelles données économiques : actions sur l'emploi, restructurations industrielles, actions en faveur des espaces en retard de développement ...

De la même manière, en 1986, l'Acte Unique institue l'objectif de la cohésion économique et sociale comme un préalable indispensable à la réalisation du marché unique.

Le renforcement du fait régional se traduit par l'élaboration et la publication, depuis 1981, de « *rapports périodiques sur la situation et l'évolution socio-économiques des régions de la Communauté* ». L'objectif de ces différents rapports est d'analyser l'évolution des disparités de développement économique entre les différentes régions européennes et d'essayer d'évaluer comment les différentes facettes de la construction européenne et des politiques communautaires affectent ces disparités. L'accent est en particulier mis sur l'évaluation de l'impact des différents élargissements successifs et des actions en faveur de la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne sur la réduction ou l'accroissement des disparités.

## **Les apports de la théorie économique**

A partir des éléments que nous venons de présenter, nous pourrions résumer la problématique économique de la construction économique européenne sous la forme de deux interrogations.

1/ Dans quelle mesure l'intégration économique européenne favorise-t-elle la réduction des disparités régionales de développement économique ?

## 2/ Quels seraient les impacts de l'élargissement de l'UE aux PECO sur la relation « intégration économique-développement économique régional » ?

La théorie économique dispose de différents outils pour éclairer et analyser cette problématique : les théories de la croissance permettent d'analyser les mécanismes de croissance économique et les perspectives de convergence ou de divergence des économies, les théories économétriques offrent des outils d'évaluation des phénomènes de convergence et enfin les théories de l'économie géographique permettent d'étudier les mécanismes d'agglomération des activités économiques et l'impact des disparités géographiques sur les disparités économiques.

Différents enseignements de ces théories ont été appliqués dans l'évaluation statistique du développement régional et de la convergence européenne. L. Vandendorpe (1997) réalise à ce propos une étude intéressante sur la façon dont ont évolué depuis 1981, dans les différents rapports de la Commission des Communautés Européennes, les critères employés dans ces évaluations. L'auteur rattache les choix des critères aux théories économiques et géographiques dominantes. Ainsi, le premier rapport (1981) mettrait plutôt l'accent sur les facteurs explicatifs du développement régional issus du modèle néoclassique de croissance de Solow (1956) : la démographie, le marché du travail et l'investissement. Les deuxième et troisième rapports périodiques (1984, 1987) complètent le schéma précédent en incorporant des facteurs géographiques liés au caractère central (urbain, concentration des activités industrielles et tertiaires, coûts salariaux plus élevés ...) ou périphérique (rural, faibles densités d'activités industrielles et tertiaires, coûts salariaux plus faibles ...) des régions ainsi qu'à l'accessibilité ou à la proximité des centres productifs. Ces indicateurs servent à l'élaboration d'une hiérarchie des régions et permettent d'évaluer les disparités plutôt qu'expliquer le développement économique. Le quatrième rapport (1991) abandonne le schéma géographique (faute de données statistiques suffisantes) pour se recentrer sur les explications économiques du développement et évaluer les potentiels de croissance des régions : les facteurs explicatifs retenus sont, cette fois-ci, issus des théories de la croissance endogène puisque des indicateurs sur la structure et la qualité de l'éducation, sur l'innovation ou sur la qualité de infrastructures sont employés. Enfin, le cinquième rapport (1994) marque une nouvelle rupture notamment par la redéfinition d'un indicateur de périphéricité qui distinguera les critères économiques des critères simplement géographiques (une région éloignée géographiquement du centre de l'Europe n'est pas nécessairement en retard de développement). Par ailleurs, l'évaluation économique porte sur la compétitivité des régions dont un indicateur central est la croissance de la productivité : les facteurs qualitatifs retenus précédemment permettent d'expliquer le maintien ou la croissance de la productivité régionale et de là la capacité des régions européennes à s'intégrer dans un environnement plus mondial qu'euro-péen. Un élément intéressant de ce rapport est l'évaluation de l'impact de la politique régionale de l'Union sur le développement économique et la compétitivité des régions en retard : un constat plutôt pessimiste semble s'imposer, ce qui pousse à s'interroger sur la pertinence des mécanismes de la croissance utilisés dans la politique régionale européenne. Le premier rapport sur la cohésion économique et sociale (1996a) et le rapport sur l'impact des politiques structurelles sur la cohésion (1996b) dressent un état descriptif de l'impact des fonds structurels sur la situation économique des régions qui ne remet pas véritablement en cause le constat pessimiste précédent, mais qui ne permet pas d'avancer de réelles explications à cet échec.

En nous inspirant de la démarche adoptée et présentée ci-dessus, nous faisons ici l'hypothèse que le courant théorique de la synthèse géographie-croissance permet d'avancer des clés de compréhension de l'échec relatif de la politique régionale européenne sur le

développement économique des régions en retard. Notre réflexion s'appuie sur les facteurs explicatifs des mécanismes de croissance et d'agglomération des activités économiques (Section 1) et sur les schémas d'équilibres économiques et géographiques qui en découlent (Section 2). L'impact de l'intégration des PECO dans l'UE peut alors être cerné (Section 3) et des pistes de réflexion sur l'élaboration de nouvelles stratégies de développement peuvent être proposées (Section 4).

## **Section 1 - La synthèse Géographie-Croissance**

La Nouvelle Economie Géographique partage certains traits communs avec les théories de la croissance endogène (Baumont, 1994, Baumont et Huriot, 1997, Fujita et Thisse, 1996, Nijkamp, 1998). D'un côté, les phénomènes de rendements croissants, l'existence d'effets externes ou encore la structure monopolistique des marchés sont à la base à la fois des processus d'agglomération spatiale des activités économiques et des dynamiques d'accumulation temporelle des facteurs de croissance. D'un autre côté, un certain nombre d'analyses empiriques, mettent en avant la concomitance des phénomènes d'urbanisation et de croissance (Bairoch, 1986 ; Glaeser, 1994 ; Jacobs, 1992) ou la tendance au regroupement spatial des activités porteuses de croissance - services aux producteurs, secteur de la R&D, infrastructures de communication, variété des inputs ou des outputs, capital humain « supérieur », tertiaire « supérieur » ... - (Hansen, 1990, 1993 ; Capron, 1997 ; Catin, 1997 ; Raush, 1990).

Le courant théorique de la synthèse géographie croissance (Englmann et Walz, 1995, Kubo, 1995, Martin et Ottaviano, 1996a, 1996b, Pavilos et Wang, 1993, Walz, 1996) est né, au début des années 1990, de ces analogies conceptuelles et de ces rapprochements empiriques. Il vise à intégrer les facteurs géographiques (coûts de transport, économies d'agglomération, mobilité et immobilité des facteurs ou des biens ...) et les déterminants économiques de la croissance. En d'autres termes, les théories de la croissance posent la question de la création de nouvelles firmes ou de nouveaux produits, tandis que les théories géographiques posent la question de la localisation de ces nouvelles activités.

L'implication des facteurs spatiaux dans les mécanismes de croissance endogène peut se comprendre ainsi : la concentration des activités économiques favorise la croissance économique et donc tous les éléments qui conduisent à la formation des agglomérations expliquent et conditionnent cette croissance. Un rapide inventaire des mécanismes d'agglomération peut ainsi nous donner une clé pour mieux comprendre la croissance.

Sur ces bases, nous développerons notre argumentation en présentant dans un premier temps les mécanismes de formation des agglomérations utilisés dans les théories de la Nouvelle Economie Géographique. Dans un deuxième temps, nous montrerons comment les théories de la croissance endogène peuvent intégrer ces mécanismes.

### **1.1. - La formation des agglomérations**

La formation des agglomérations apparaît comme le résultat d'un équilibre entre des forces centrifuges poussant à la dispersion des activités dans l'espace et des forces centripètes conduisant à leur regroupement. Ces différentes forces résultent de la combinaison de mécanismes spatiaux, liés à l'organisation spatiale des activités, et de mécanismes économiques

traditionnels affectant les décisions de production ou de consommation des agents. L'organisation spatiale des activités fait référence au fait que les activités économiques ne sont pas toutes localisées au même endroit et donc que des distances plus ou moins grandes les séparent les unes des autres. En d'autres termes, cela signifie que la réalisation des interactions économiques suppose des déplacements, d'individus, d'inputs ou de marchandises et seront d'autant plus coûteuses que les distances à franchir seront importantes ou que les coûts de transport ou de mobilité seront élevés. Sous ces conditions, la baisse des coûts de transport est une force centrifuge, et on sait depuis Starret (1972) qu'une économie concurrentielle sans coût de transport est une économie où toutes les activités sont dispersées. Mais, on observe une réalité toute autre, c'est-à-dire que la baisse généralisée des coûts de transport s'est accompagnée au contraire d'un renforcement des concentrations des activités dans l'espace. C'est parce que la proximité spatiale procure des avantages multiples sous forme d'économies d'agglomération. Celles-ci sont bien connues et on peut citer ici les économies de coût de transaction, les externalités de connaissance ou encore les effets de taille de marché. Les choix de localisation des activités dépendent alors des avantages liés à la dispersion comparés aux avantages de la proximité. L'antagonisme entre l'effet de concurrence - centrifuge - et l'effet de taille de marché - centripète - illustre particulièrement bien ce problème. En effet, la dispersion permet d'atténuer la concurrence entre les activités fabriquant un même bien, tandis que l'agglomération permet la viabilité d'une production différenciée (Gabszewicz et Thisse, 1986, Fujita et Krugman, 1995, Thisse et Torre, 1996).

D'une façon plus synthétique, dans les analyses de la formation des agglomérations, l'accent est plus particulièrement mis sur un certain nombre de paramètres géographiques (tels que les coûts de transports, le degré de mobilité des individus, le degré de transportabilité des inputs ou des outputs ou encore le degré de diffusion des économies d'agglomération) et de paramètres économiques (comme la préférence pour la variété, l'élasticité de la demande en bien industriel ou encore les relations de complémentarité entre les activités).

### *Le rôle des facteurs localisés*

La non transportabilité d'un bien est un moyen de fixer la demande sur le lieu de production de ce bien. De tels biens sont généralement le logement (Helpman, 1996), les infrastructures publiques (Walz, 1996) ou encore les services aux entreprises (Abdel-Rahman, 1994).

L'immobilité des individus est un moyen de fixer au lieu de résidence des agents, d'une part la production des biens nécessitant de l'input travail et d'autre part les demandes des différents biens émanant de ces individus. Le facteur travail peut être considéré comme parfaitement mobile (Krugman, 1991) ou au contraire immobile (Venables, 1996, Martin et Ottaviano, 1996a, 1996b). On peut encore distinguer le facteur travail non qualifié supposé immobile du facteur travail qualifié supposé mobile (Englmann et Walz, 1995, Walz, 1996).

Les dotations initiales des régions en facteurs immobiles ou en biens intransportables constituent des forces centripètes permettant d'orienter les mouvements de concentration spatiale des activités transportables ou des individus mobiles.

### *Le rôle des paramètres économiques*

Toutes choses égales par ailleurs, plus le degré de préférence pour la variété est fort et plus la part de la dépense en bien industriel est forte, plus les avantages retirés de l'agglomération des activités industrielles différenciées seront élevés. Ces facteurs agissent en faveur de la concentration spatiale des activités.

De même, la prise en compte de relations de complémentarité entre les secteurs joue, en présence de coût de transport, en faveur du regroupement des activités complémentaires et donne lieu à des mouvements de localisation en « cascades ».

### *Le rôle des économies d'agglomération*

Dans une agglomération constituée d'activités diverses et nombreuses, de multiples économies externes apparaissent qui permettent d'améliorer l'utilité des agents ou la productivité des firmes. Une part essentielle de ces économies d'agglomération réside dans l'amélioration de la transmission des informations et de la connaissance (Baumont, Guillain et Huriot, 1998). Par extension, le degré de diffusion des économies externes produites par une agglomération est déterminante dans les choix de localisation des activités. Si les économies d'agglomération sont locales (seules les activités présentes dans l'agglomération peuvent en bénéficier) alors les choix de localisation seront orientés vers la région possédant la plus grande agglomération. Par contre, si les économies d'agglomération ont une portée globale, alors les choix de localisation ne sont plus déterminants puisque chaque région bénéficie des externalités produites par l'autre région. Ces différents cas de figures ont été étudiés dans le cas de spillover technologique dans la production des innovations (Englmann et Walz, 1995, Martin et Ottaviano, 1996a) ou dans le cas d'externalité de connaissance sur le capital physique (Kubo, 1995).

### *Le rôle des coûts de transport et des coûts de transaction*

La réalisation effective des transactions nécessite toujours des transmissions d'informations, d'inputs, de savoir faire ou de marchandises ... et l'éloignement physique ou organisationnel entre les activités économiques accroît ces coûts de transmission. La concentration spatiale des activités est un moyen de minimiser à la fois les coûts de transport et les coûts de transaction. Sous le double jeu d'une tendance actuelle à la diminution des coûts de transport et à une augmentation des coûts de transaction (division du travail plus fine au sein et à l'extérieur des entreprises), les choix économiques sont de plus en plus sensibles à la recherche de structures *transaction-costs saving* telles les agglomérations. Si les coûts de transport diminuent, alors l'amélioration de la rentabilité passe par le choix d'une localisation permettant d'économiser les coûts de transaction : la concentration spatiale dans les agglomérations bien dotées en facteurs *transaction-cost saving* se trouve alors favorisée.

Mais, la diminution des coûts de transport, en facilitant les déplacements, renforce le rôle des facteurs localisés. En effet, l'existence de facteurs immobiles, présents dans plusieurs régions, constitue un frein à l'agglomération totale de toutes les activités économiques dans une seule région : là où subsistent des individus, il y a encore une demande à satisfaire ; là où subsistent des facteurs de production, des savoir faire, des services publics ... peuvent se développer des activités de production ...

Tous ces éléments interagissent, à deux niveaux, dans les mécanismes de formation des agglomérations.

1/ D'une part, ils sont autant de facteurs influençant les choix de localisation des activités économiques. Ils peuvent se révéler attractifs ou au contraire répulsifs suivant leurs valeurs : des coûts de transport élevés agissent comme des facteurs de dispersion et des coûts de transport faibles agissent comme une force d'agglomération. Mais, la nature des forces peut dépendre également du « rapport de force » entre les valeurs de plusieurs facteurs : par exemple, la baisse des coûts de transport agit d'autant plus comme une force d'attraction que les économies d'agglomération sont élevées ; ou la préférence pour la variété est une force d'agglomération si la taille du marché (c'est-à-dire la demande) est suffisante (Krugman, 1997).

2/ D'autre part, ils sont à l'origine de phénomènes cumulatifs d'agglomération, ou « causalité circulaire » au sens de Myrdal, comme peut l'illustrer la séquence d'effets suivante (Krugman, 1991) : « *la production industrielle aura tendance à se concentrer aux endroits où existent des marchés de taille importante, mais le marché sera de taille importante aux endroits où la production est concentrée* » (c'est l'effet « backward linkage »). Par ailleurs, cette circularité se trouve renforcée par l'existence d'un effet « forward linkage » : « *toute choses égales d'ailleurs, il sera souhaitable de vivre et de produire à proximité d'une concentration de productions industrielles en raison du plus faible prix des biens produits par cette place centrale* ».

## 1.2. - Croissance endogène et formation des agglomérations

L'intégration des mécanismes de formation des agglomérations dans les schémas de croissance conduit à s'interroger sur les modalités de cette intégration. Trois options peuvent être discutées.

### 1/ L'agglomération, facteur de croissance

On peut déjà estimer que *les théories de la croissance endogène constituent un cadre suffisamment général* et on montre alors que la concentration spatiale des activités est un facteur de croissance. De fait, on peut montrer que les théories de la croissance endogène reconnaissent implicitement que l'agglomération des activités est un facteur de croissance. Par exemple, Lucas (1988) insiste sur le rôle des villes comme vecteur favorisant l'accumulation des connaissances. On peut alors construire, comme pour les autres facteurs de croissance traditionnellement retenus dans ces théories, un processus d'accumulation spatiale des activités économiques. Ceci revient à dire, qu'il existe, à l'image du capital physique et du capital humain, un *capital spatial* qui entre dans la fabrication du produit et dont la plus ou moins grande efficacité conditionne la croissance (Baumont, 1994, Baumont, 1997a). Ce capital spatial se définit à la fois comme un ensemble d'activités porteuses de croissance (les innovations, les services aux producteurs, le tertiaire supérieur, les infrastructures de transport et de communication ....) et comme une organisation spatiale particulière de ces activités : l'agglomération.

Ainsi, l'agglomération (ou la ville) est un facteur de croissance qui permet de stimuler les autres facteurs de production de façon directe (amélioration des processus de production grâce à l'innovation, amélioration des échanges d'informations grâce aux infrastructures de transport et de communication ...) et indirecte par le biais des économies d'agglomération.

Dans ce cadre là, l'objet principal de l'analyse est la croissance et on ne s'intéresse pas, en tant que tels, aux choix de localisation des activités entre différentes régions. Pour différencier les régions en fonction de leurs potentialités de croissance, on peut cependant, comme pour les modèles de trappe à sous développement (Azariadis et Drazen, 1990, Bouayad, 1994, Rhaji, 1993), spécifier différents processus d'accumulation spatiale des activités. Par exemple, on pourrait distinguer trois régimes d'accumulation :

1/ en dessous d'un certain seuil  $\gamma_0$ , il n'y a pas suffisamment d'activités concentrées pour que le processus d'accumulation s'auto-entretienne et pour que les externalités d'agglomération positives jouent (les régions concernées évoluent dans une trappe à sous-développement)

2/ au-dessus du seuil  $\gamma_0$ , l'accumulation spatiale des activités peut se mettre en route et les économies d'agglomération positives jouent sur la croissance (les régions évoluent dans une phase de croissance rapide)

3/ au delà d'un autre seuil  $\gamma_1$ , le processus d'accumulation peut devenir moins efficace du fait de la congestion et des externalités négatives d'agglomération viennent ralentir le processus de croissance (les régions évoluent dans une phase de croissance faible).

## **2 / La prise ne compte des schémas géographiques**

On peut, d'une autre manière, vouloir *associer dans un cadre unifié les théories de la croissance endogène et les théories de la formation des agglomérations*. La structure formelle la plus courante est un modèle de type Krugman - Grossman, Helpman - Romer. La croissance est soutenue par une dynamique endogène de création d'innovations, produites dans le secteur de R&D à l'aide de capital humain ou de biens intermédiaires différenciés. L'accumulation d'innovations dans une région produit une externalité de connaissance locale ou globale (Englmann et Walz, 1995, Martin et Ottaviano, 1996a) ou seulement globale (Walz, 1996, Martin et Ottaviano, 1996b). Les relations de complémentarités entre les différents secteurs renforcent les effets centripètes de demande. La croissance peut encore être soutenue par l'accumulation du capital humain (Pavilos et Wang, 1993) ou par l'accumulation de capital physique qui produit une externalité locale et globale (Kubo, 1995).

Dans ce cadre là, on se pose réellement la question de l'évolution de la répartition spatiale des activités entre les régions et on montre comment cette répartition conditionne la croissance.

## **3/ Agglomération et croissance : une causalité cumulative ?**

Enfin, on peut vouloir intégrer complètement les théories de la croissance endogène et la nouvelle économie géographique en cherchant à comprendre et à *expliquer la double causalité entre les phénomènes d'agglomération et de croissance*. L'étude de la causalité cumulative entre agglomération et croissance permet de mettre en évidence deux résultats.

1/ D'une part, on démontre l'effet positif de l'agglomération sur la croissance. Dès lors, comme nous l'avons déjà montré, tout ce qui favorise la concentration géographique des activités économiques favorise également la croissance.

2/ D'autre part, la croissance peut devenir elle-même une nouvelle force centripète comme tentent de le montrer Martin et Ottaviano (1996b). Si tel est le cas, alors aux deux forces cumulatives d'agglomération utilisées en Economie Géographique (via les effets backward linkage et forward linkage à la Krugman ou via l'effet de vertical linkage à la Venables), la synthèse géographie-croissance en apporte une troisième : via l'effet de croissance (Martin et Ottaviano, 1996b, Pavilos et Wang, 1993).

L'intérêt de telles analyses passe maintenant par leur pertinence à décrire les phénomènes économiques et géographiques induits par les politiques européennes d'intégration régionale.

## **Section 2 - Intégration régionale et équilibres économiques**

Les modèles géographiques ou ceux de la synthèse géographie-croissance permettent de mieux définir les équilibres géographiques et les trajectoires de croissance dérivés des politiques d'intégration en s'appuyant notamment sur le double rôle des conditions initiales (importance des facteurs localisés et des dotations initiales en facteurs mobiles) et des

processus cumulatifs à la base des phénomènes de croissance et d'agglomération. Nous commencerons donc par caractériser ces différents équilibres avant d'étudier la façon dont les théories de la synthèse géographie-croissance peuvent servir de base à l'analyse et aux objectifs des politiques d'intégration régionale.

## 2.1. Les équilibres géographiques

Le modèle géographique de base est le modèle de Krugman (1991). Il comprend deux secteurs : un secteur traditionnel parfaitement concurrentiel fabriquant un bien homogène transportable sans coût et un secteur industriel à rendements croissants produisant des biens finaux différenciés transportables avec coût. La force centripète, dite de demande ou de taille de marché, est complexe puisqu'elle combine les effets de backward linkage et de forward linkage. Néanmoins, cette force est d'autant plus intense que, toute chose égale d'ailleurs, le degré d'économies d'échelle et la dépense en biens industriels sont élevées. Le fait que, toute chose égale d'ailleurs, le taux de salaire réel tend à être plus élevé là où la taille de l'économie est importante est une caractéristique forte de cet effet de taille de marché. Nous remarquons que ces conditions caractérisent les économies développées. A contrario, la force centrifuge est soutenue à la fois par l'effet de concurrence entre les firmes (la main d'oeuvre coûte moins cher dans la région plus petite ce qui peut être un élément attractif pour des firmes soumises à une forte concurrence dans la région dense en firmes) et par la demande en biens industriels du secteur agricole. Ce dernier élément montre l'importance de ce cadre analytique pour l'analyse de l'intégration régionale en présence d'économies caractérisées par un secteur agricole encore très important ou une main d'oeuvre encore peu mobile.

En équilibre *Centre-Périphérie*, c'est-à-dire lorsque la totalité du secteur industriel est concentré dans une seule région, l'effet de demande domine. L'équilibre Centre-Périphérie est stable. En équilibre symétrique, l'effet de concurrence domine, mais ce type d'équilibre est généralement instable. A partir du moment où les conditions économiques favorisent une région particulière, la force centripète engendre un effet cumulatif de concentration du secteur industriel (via la mobilité des travailleurs en réponse aux différences de salaire) dans cette seule région. Ceci se produit, en particulier lorsque les coûts de transport sont faibles alors que le degré d'économies d'échelle et la dépense en biens industriels sont forts. Dans ces conditions, toute politique d'intégration régionale qui vise à réduire les coûts de transport ou par extension les coûts d'interactions dans les échanges de biens industriels conduit à un schéma de type Centre-Périphérie favorable à la région développée.

De multiples modèles géographiques ont été dérivés du modèle de base en modifiant certaines hypothèses et en introduisant d'autres éléments. On peut ainsi rendre les échanges du bien homogène coûteux (Calmette et Le Pottier, 1995) ou impossibles (Helpman, 1996). On peut introduire, dans chaque région, un secteur public fournissant des infrastructures qui permettent d'abaisser les coûts d'échange du bien industriel (Martin et Rogers, 1995) ou qui permettent d'améliorer la productivité du secteur industriel (Charlot, 1997). On peut encore substituer à l'effet centripète cumulatif axé sur la mobilité du travail, un effet centripète cumulatif basé sur des relations de complémentarité entre les secteurs industriels (effet de vertical linkage) : les firmes aval économisent des coûts de transport en se localisant près des firmes amont et ces dernières recherchent la proximité des marchés, c'est-à-dire les firmes aval (Venables, 1996).

Dans ces modèles, les schémas d'équilibre des localisations sont encore multiples : la configuration Centre-Périphérie favorable à l'une ou l'autre région est stable, tandis que les configurations symétriques sont généralement instables.

D'une façon générale, la formation des agglomérations apparaît ainsi souvent inéluctable : même lorsque les dotations initiales de chaque région sont identiques, toute perturbation exogène permet la mise en oeuvre de processus cumulatifs conduisant à la formation de l'agglomération dans une seule région. La répartition équilibrée des activités dans l'espace apparaît, de ce fait, fortement improbable.

## **2.2. - Equilibres géographiques et croissance**

L'introduction d'une dynamique de croissance signifie que la taille globale de l'économie augmente et donc que de plus en plus d'activités économiques doivent se répartir entre les deux régions. Cet élément, inexistant dans les modèles géographiques non dynamiques, conduit à de nouveaux schémas d'équilibre géographiques, sous l'impulsion notamment d'un renforcement de l'effet de concurrence qu'exercent les unes sur les autres les firmes de plus en plus nombreuses qui se localisent au même endroit. Ainsi, toujours en fonction de la nature des facteurs localisés (inputs transportables gratuitement ou non, main d'oeuvre mobile ou non ...) et des valeurs relatives des paramètres économiques, un schéma *Centre-Périphérie Impur* peut émerger : la totalité du secteur R&D, mais seulement une partie du secteur des biens intermédiaires différenciés sont concentrés dans une région. Cet équilibre apparaît en présence de spillover technologique global, puisque dans ce cas l'avantage de localisation des secteurs de croissance disparaît. Dans la plupart des autres cas, *le schéma Centre-Périphérie Pur* (où toutes les activités industrielles et de recherche sont concentrées dans une seule région) émerge.

Si on prend en compte l'effet de causalité circulaire entre l'agglomération et la croissance, alors la concentration géographique des activités économiques favorise également la croissance. Dans ce cadre, une nation organisée selon le schéma Centre-Périphérie connaît un taux de croissance plus fort qu'une nation organisée selon le schéma d'équirépartition. Mais, la croissance peut devenir elle-même une nouvelle force centripète comme tentent de le montrer Martin et Ottaviano (1996b). Si tel est le cas, l'effet de concurrence s'auto-entretient et les équilibres Centre-Périphérie Impurs restent les schémas d'équilibre géographiques dominants.

## **2.3. Apports pour l'analyse de l'intégration régionale**

Au vu des différents éléments que nous avons présentés, il apparaît évident que les théories de la synthèse géographie-croissance intègrent dans leurs raisonnements les éléments constitutifs d'une politique régionale d'intégration économique, à savoir : la prise en compte de la dimension régionale, l'analyse des différents aspects de l'intégration économique et l'étude de la croissance et de la convergence des économies.

### *La dimension régionale*

La prise en compte de la dimension régionale des politiques européennes peut être traduite de deux manières.

D'une part, elle est appréhendée stricto sensu comme un changement d'échelle par le passage d'entités « Pays » à des entités « Régions ».

D'autre part, les conséquences de ce changement de niveau territorial sont également prises en compte dans les analyses à travers trois canaux. En premier lieu, l'intégration de

facteurs géographiques, comme les coûts de transport et les économies d'agglomération, permet véritablement de donner une dimension plus « locale » aux mécanismes économiques en montrant comment les effets de facteurs économiques peuvent être influencés par des phénomènes d'accessibilité ou de diffusion. En deuxième lieu, le passage à une échelle d'analyse plus fine permet de mettre l'accent sur les spécificités de chaque région et sur l'inégale répartition entre les régions des caractéristiques économiques. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur les dotations initiales des régions en facteurs et on pourra donc différencier des pays « globalement similaire » à travers leur « composition régionale spécifique ». Enfin, en dernier lieu, cela nécessite de s'intéresser aux mobilités intra-nationales aussi bien qu'aux mouvements internationaux.

Il faut noter que ce qui est pertinent ici, ce n'est pas de dire que les dotations initiales des régions sont importantes dans l'analyse des politiques d'intégration et que les théories de la synthèse géographie-croissance seraient les seules à le faire (nous savons que d'autres courants théoriques s'appuient également sur cette démarche). Non, ce qui s'avère pertinent c'est le type des facteurs explicatifs retenus : les coûts de transaction, les économies d'agglomération, la demande en biens industriels, la préférence pour la variété ...

Par ailleurs, grâce à la diversité des mécanismes décrits et à la variété des paramètres pris en compte, les modèles géographiques ou ceux de la synthèse géographie-croissance permettent d'analyser des types de régions très diverses : régions rurales opposées à des régions urbaines, régions urbaines de tailles et de composition différentes ... Ces modèles permettent alors de décrire les impacts des politiques d'intégration régionale européennes aussi bien en opposant les régions relativement plus « riches » (le Nord), à celles relativement plus « pauvres » (le Sud), que les régions pauvres ou riches dans chaque pays.

### *Les facettes de l'intégration*

Nous rappelons que les politiques d'intégration économique peuvent être classées en deux catégories : celles qui ont pour principal objet d'instaurer un marché commun (ce sont les politiques d'intégration des marchés) et celles qui revêtent la forme de politiques économiques communautaires. Rappelons encore que les politiques d'intégration des marchés concernent la libéralisation des échanges sur tous les marchés en instituant la libre circulation des marchandises, des individus, des services et des capitaux. Cependant, on peut considérer que l'élargissement de ces marchés par l'intégration de nouveaux pays membres constitue indirectement une autre forme de politique d'intégration des marchés.

Ces différentes politiques ont des effets sur les facteurs économiques et/ou sur les facteurs géographiques pris en compte dans les théories de la formation des agglomérations.

- Ainsi, toutes les mesures permettant d'améliorer les échanges sur les marchés en supprimant ou en diminuant les obstacles tarifaires ou institutionnels, jouent en faveur d'une diminution des coûts de transport ou plus généralement des coûts de transaction : suppression des barrières douanières, contrôle des barrières non tarifaires, amélioration des moyens de transport et de communication transrégionaux, homogénéisation des politiques fiscales, des systèmes d'éducation, mise en place de la monnaie unique ... Ces mesures ont alors des effets directs en faveur de l'augmentation du volume des échanges entre les régions.

- L'élargissement de l'Union Européenne crée plusieurs effets : un effet direct de taille de marché et des effets indirects liés aux dotations initiales en facteurs des nouvelles régions.

Dans le premier cas, l'accroissement de la taille du marché conduit souvent à une réduction des coûts du fait de l'exploitation des économies d'échelle ou par une réorganisation plus efficace de la structure de production. Cet effet est souvent déjà exploité dans les pays développés, mais il peut se révéler particulièrement intéressant pour d'autres pays. L'effet de taille de

marché peut également créer des économies d'échelles dynamiques par les effets d'apprentissage : les entreprises innovantes peuvent alors plus facilement à la fois « rentabiliser » leur production sur un marché plus vaste et améliorer leur structure de production. Enfin, l'intégration des marchés renforce l'effet de concurrence entre les firmes plus nombreuses ce qui stimule la R&D et l'innovation.

Dans le deuxième cas, on a affaire à un « choc » exogène sur l'économie communautaire provoqué par l'incorporation de facteurs économiques plus nombreux (effet quantitatif) et/ ou de caractéristiques différentes (effet qualitatif) : les pays ou les régions « intégrés » peuvent être caractérisés par des degrés de différenciation de la production plus ou moins grands, par différents niveaux de qualification de la main d'oeuvre ou différentes dotations et qualités des infrastructures publiques, par des degrés variables de rigidité des économies en termes de mobilité ou de restructuration ... Etant donné le rôle essentiel de ces dotations initiales dans les processus géographiques de croissance, l'examen attentif des caractéristiques des régions « intégrées » doit être réalisé si on veut pouvoir comprendre l'évolution économique des régions européennes. Toujours dans cet esprit, les politiques économiques communautaires peuvent être vues comme autant d'actions susceptibles de modifier les dotations initiales en facteurs des régions : stock d'infrastructures publiques, potentiel de R&D, amélioration de la qualité du facteur travail ...

### *La croissance et la convergence*

Les théories de la synthèse géographie-croissance permettent d'éclairer les effets des politiques d'intégration économique sur la croissance et la convergence des régions sur la base des principes suivants.

1/ L'accumulation spatiale des activités économiques n'est pas neutre dans les potentialités de croissance. Dans ces conditions, les régions denses en activités ont potentiellement un avantage pour leur croissance ou pour leur développement.

2/ Les dynamiques de croissance économique jouent un rôle dans la concentration géographique des facteurs de croissance : capital humain, inputs différenciés, innovations ... Cet effet rétroactif signifie que les avantages précédents se renforcent ce qui est source d'inerties dans les trajectoires de croissance.

3/ Le double rôle des conditions initiales et des processus cumulatifs signifie que les chances de développement économique ne sont souvent que le reflet des conditions initiales et que tout désavantage initial tend à s'accroître : dans un tel contexte, les avantages initiaux, renforcés par une forte inertie des évolutions, apparaissent décisifs.

4/ Une autre conséquence est l'apparition de phénomènes de divergence : développement régional inégal, répartition territoriale inégale des activités économiques ...

Dans ces conditions, toute différence, même petite dans les conditions initiales, conduit le système économique vers des schémas géographiques et de croissance inégaux. Ainsi, les équilibres Centre-Périphérie Purs ou Impurs sont stables, tandis que les équilibres symétriques sont instables. Par conséquent, et l'ensemble des modèles va dans ce sens, les politiques d'intégration des marchés ne peuvent améliorer la convergence entre les régions. En effet, toute diminution des coûts d'interaction (coûts de transport et coûts de transaction) rend plus important le rôle des facteurs localisés : ceci accentue le poids des conditions initiales et contribue donc au démarrage des processus cumulatifs de divergence. Par contre, les politiques économiques communautaires pourraient contrer ces processus en modifiant en conséquence les dotations initiales des régions « défavorisées » : amélioration des infrastructures publiques d'éducation, de communication, de R&D ...

Notons que les modèles de croissance endogène prévoient déjà la non convergence des économies, sous l'hypothèse de la parfaite mobilité des facteurs, tandis que Martin et Ottaviano (1996b) montrent que même si les équilibres géographiques d'équitépartition sont stables en l'absence de croissance économique, alors l'introduction d'une dynamique de croissance les rend instables.

Par contre, les politiques d'intégration régionale, en entraînant une plus forte concentration spatiale des systèmes productifs, peuvent accroître le taux de croissance de l'Europe (Baldwin, 1990, Krugman et Venables, 1990).

La domination des schémas Centre-Périphérie se traduit par une concentration géographique totale des activités de R&D, et de la main d'oeuvre qualifiée (et par extension des facteurs de croissance), et par une répartition asymétrique des biens et services différenciés entre les régions. Les spécialisations des régions dans la production des innovations ou dans la fabrication du bien homogène, traditionnel, en découle.

Ainsi, les modèles géographiques semblent renforcer les conclusions déjà formulées dans les modèles de croissance endogène sur le non rattrapage des économies. Il est évident que la domination des forces centripètes d'agglomération dans les modèles géographiques explique largement ces résultats. Il convient donc d'analyser plus précisément ces forces centripètes et d'envisager les possibilités d'émergence d'équilibres économiques plus « égalitaires ». Ce sera l'objet de la section 4. Pour l'instant, il convient d'examiner la pertinence empirique de ces résultats.

## **Section 3 - L'intégration régionale à l'épreuve des faits**

Alors que depuis les années 80, les préoccupations de la CEE vis à vis de l'homogénéisation des niveaux de développement économique se sont fortement accrues (Réforme des Fonds Structurels, Traité de Maastricht), les résultats que nous venons de présenter apparaissent d'un enjeu primordial puisqu'ils permettent de mieux comprendre les phénomènes de convergence ou de divergence et qu'ils peuvent ainsi conduire à définir sous quelles conditions les politiques de cohésion économique seraient efficaces. Ce débat, se trouve encore renforcé du fait de l'intégration prochaine des PECO, puisqu'alors, c'est tout un ensemble de « chocs exogènes » sur les conditions initiales des régions qui se produira.

Pour tester la pertinence de nos choix théoriques, il convient déjà d'évaluer empiriquement les effets des politiques d'intégration régionale. Ensuite, suivant les résultats constatés, il s'agit d'examiner s'ils peuvent être liés aux mécanismes d'agglomération et de croissance mis en avant dans les théories de la synthèse géographie-croissance. Enfin, nous transposerons ces analyses et leurs enseignements à l'étude de l'intégration des PECO dans l'Union Européenne.

### **3.1. - La question de la convergence**

Face à l'étendue de la littérature économétrique sur la question de l'évaluation de la convergence, il n'est pas de notre propos de s'engager ici sur une synthèse des débats. Nous pouvons simplement dire qu'il existe différentes manières de tester la convergence et que la

question de l'existence d'un outil infallible n'est pas encore résolue. Ces difficultés sont certainement inhérentes à la complexité même du processus de croissance, tant du point de vue de l'identification des facteurs explicatifs pertinents que de l'interdépendance entre les différents mécanismes d'accumulation temporelle de ces facteurs. Aux difficultés purement techniques, les économistes ajoutent des interrogations relatives aux tests des théories : peut-on, en quelque sorte, de l'estimation des processus de convergence, corroborer le modèle de croissance néoclassique de Solow ou les modèles de croissance endogène ? Face à la simple observation des faits économiques, ce débat semble aujourd'hui dépassé : il existe de multiples trajectoires de croissance qui peuvent donc conduire à une réduction ou à un accroissement des disparités. En conséquence, nous préférons ici retenir des débats techniques et méthodologiques, les principes opérationnels suivants : l'évaluation de la convergence entre les économies est conditionnée par le choix de la période d'étude, par l'échelle spatiale et par le degré de similarité des économies ! Une illustration est donnée par exemple, par le changement d'échelle (Martin, 1997). A l'échelle des pays on peut observer un processus de convergence entre pays pauvres et pays riches, tandis qu'à l'échelle régionale pourraient tout aussi bien émerger des processus de divergence ou de convergence entre les régions pauvres et les régions riches au sein des pays ou plus globalement au niveau de l'espace intégré. En effet, s'il y a globalement un processus de convergence entre les pays, cela veut dire que les taux de croissance des pays pauvres sont plus élevés que les taux de croissance des pays riches. Mais, l'échelle agrégée masque une répartition géographique de la croissance entre les régions qui peut être très inégale : seules quelques régions participent aux gains de croissance. C'est en réalité souvent le cas, y compris pour les pays les plus riches.

Ces principes se retrouvent nettement dans les études empiriques sur la convergence des régions européennes (Barro et Sala-I-Martin, 1995, Beine et alii, 1997, Capron, 1997 ; Jean-Pierre, 1997 ; Martin, 1997 ; Neven et Gouyette, 1994, Quah, 1996). Sur la période 1970-1990, une légère tendance à la convergence sur l'ensemble des régions européennes peut être estimée, mais une détérioration du processus de convergence apparaît à partir des années 80. Plus précisément, si on distingue les régions du nord et du sud de l'Europe (Neven et Gouyette, 1994), alors des schémas différents apparaissent : de 1980 à 1985 les régions du sud sont marquées par une forte convergence, alors que les régions du nord connaissent plutôt une stagnation. Après 1985, les schémas inverses sont mis en évidence. Or, cette période est marquée par un renforcement du processus d'intégration régionale avec l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. On peut encore affiner cette analyse (Jean-Pierre, 1997) en montrant qu'il existe en réalité trois groupes de régions européennes. Un premier groupe de régions « pauvres », constitués de la presque totalité des régions éligibles au titre de l'objectif 1 de la RFS (c'est le groupe des pays bénéficiaires de la politique de cohésion : Espagne, Grèce, Irlande et Portugal), ne présente pas de signe de rattrapage interne. Une des explications possibles est que trop d'évolutions contrastées ont marqué les trajectoires des régions de ce groupe (Quah, 1997). Un deuxième groupe de régions « intermédiaires », plutôt éligibles au titre des objectifs 2 et 5b de la Réforme, serait caractérisé par un mécanisme de rattrapage interne assez soutenu. Enfin, le troisième groupe de régions « riches », regroupant les régions centrales de l'Europe Communautaire, présenterait un processus de rattrapage interne plutôt faible.

L'impact des politiques d'intégration régionale sur la croissance serait ainsi différencié. Contrairement à ce que prédisaient les théories néoclassiques de la croissance, les politiques d'intégration régionale ne conduiraient pas à un phénomène global de rattrapage des économies régionales. Par contre, comme le prédisent les nouvelles théories de la croissance, de multiples trajectoires de croissance peuvent émerger et conforter, selon les groupes de

régions, la thèse de la convergence ou de la divergence. Une analyse en termes de « club de convergence » apparaît de ce fait plus appropriée (Beine et alii, 1997, Jean-Pierre, 1997).

Après ces illustrations de la façon dont la question de la convergence peut-être traitée, il convient maintenant de confronter ces résultats aux « prédictions » des théories géographiques de la croissance.

### **3.2. - La pertinence des théories géographiques de la croissance**

Les théories géographiques de la croissance offrent des éléments complémentaires de deux types. Elles permettent d'une part de prédire comment l'organisation spatiale des activités économiques évolue de manière à accompagner les différentes évolutions économiques liées aux politiques d'intégration : l'idée ici est d'établir une « carte » des régions qui gagnent et de celles qui perdent. D'autre part, puisque ces théories identifient des facteurs géographiques explicatifs des disparités spatiales et économiques, il s'agit d'examiner si l'observation des trajectoires de croissance des régions est liée à ces facteurs.

#### **1/ Qui gagne, qui perd ?**

A partir des enseignements des théories de la synthèse géographie-croissance, on peut essayer d'établir une « carte » des régions qui bénéficieront des mesures d'intégration régionale et de celles qui en pâtiront. Ce travail n'est pas aisé car si des mécanismes bien maîtrisés permettent d'avancer certaines « prédictions », il subsiste encore bien des effets ambigus.

##### *Des mécanismes bien maîtrisés*

Lorsque les différences de conditions initiales sont fortes, l'intégration régionale profite aux régions riches : leurs avantages initiaux se trouvent valorisés tandis que l'amélioration des conditions d'interactions affaiblit les marchés locaux des régions pauvres ou que l'effet de taille de marché avantage les régions riches.

Cet effet négatif de l'intégration a été mis en évidence par Neven et Gouyette (1994) : l'entrée dans la CEE du Portugal et de l'Espagne (régions du bloc Sud) a bénéficié aux régions du bloc Nord, permettant notamment à celles-ci de « redresser » leur taux de croissance à la fin des années 80. L'explication avancée par les auteurs est la suivante : les structures productives du Nord captent les effets de l'intégration commerciale car les structures productives du Sud sont marquées par des rigidités en matière notamment de mobilités sur le marché du travail. Dans le même ordre d'idées, Capron (1997) montre qu'une accentuation des divergences régionales s'est produite à partir des années 1980 et que les régions européennes « gagnantes » sont celles qui sont bien dotées en capital humain et en activités de R&D. La structure économique plus ou moins industrielle ou traditionnelle des régions semble également jouer : la croissance des régions plus agricoles est inférieure à celle des régions plus industrielles (Grahl et Simms, 1993).

Ces différents résultats rejoignent les « prédictions » de Krugman et Venables (1993) selon lesquelles les régions du Sud seraient blessées par les processus de libéralisation des échanges en Europe.

##### *Des forces ambiguës*

Les « prédictions » précédentes sont plus incertaines lorsque l'on travaille sur des pays similaires. D'un côté, les théories stipulent que même de petits écarts dans les conditions initiales suffisent à engendrer des processus de concentration et donc de divergence. D'un

autre côté, ces effets seraient moins importants au sein des régions du bloc Sud, qu'au sein des régions du bloc Nord. Ces résultats suggèrent que les différences de conditions initiales, mais aussi le niveau des conditions initiales jouent un rôle. Ainsi, un « effet ombre » (Krugman, 1993) pourrait se produire lorsque deux régions, aux caractéristiques presque similaires, sont trop proches l'une de l'autre : la région possédant un avantage initial même faible « absorberait » sa voisine. Ceci est à relier à l'idée bien connue que l'éloignement constitue toujours une forme de protection des marchés locaux et nous renvoie à l'effet de concurrence.

En effet, une autre forme d'ambiguïté réside dans le résultat du jeu entre les forces centripètes déjà évoquées et les forces centrifuges dite de concurrence. Il apparaît ainsi qu'une trop forte concentration spatiale renforce l'effet de concurrence et ceci d'autant plus que des facteurs localisés « intéressants » (infrastructures publiques, main d'oeuvre bon marché, demande en bien industriel ...) existent dans la région périphérique. L'incorporation d'une dynamique de croissance, qui s'accompagne d'une augmentation du nombre d'activités à localiser, accentue encore l'effet de concurrence dans les régions centres et peut conduire à des mouvements de localisation des activités vers les régions périphériques. Dans ce cas, les politiques d'intégration régionale permettent d'une part d'accroître les taux de croissance, via les mouvements de concentration spatiale, tout en induisant une forme de développement des régions périphériques. La réunification de l'Allemagne constitue à cet égard une illustration pertinente (Englmann et Walz, 1995). A la chute du mur de Berlin, l'écart salarial entre les deux Allemagne a causé une migration massive de la main d'oeuvre qualifiée vers l'Ouest. Il s'est alors avéré qu'il devenait plus profitable de produire les biens traditionnels à l'Est avec une main d'oeuvre immobile meilleure marché et de développer en même temps, pour satisfaire la demande de cette population immobile, certains types de services. Ces mouvements géographiques ont permis, dans les premières années, de soutenir la croissance dans les Länders de l'Est et de réduire les écarts avec les Länders de l'Ouest.

## **2/ Le rôle des facteurs géographiques**

La nature géographique des phénomènes que nous venons de rapporter n'apparaît pas essentielle puisqu'en réalité, nous avons insisté sur le rôle des conditions initiales (présent aussi dans les nouvelles théories de la croissance) et que nous avons réduit la dimension géographique à deux éléments : l'étude de régions et l'identification de regroupements géographiques de ces régions. Même dans ce dernier cas, une distinction en termes de revenus aurait tout aussi bien convenue. Pour mettre en évidence la pertinence des théories géographiques il faut montrer que les facteurs géographiques - tels que les coûts d'interactions et les économies d'agglomération - sont des facteurs explicatifs des trajectoires de croissance régionale observées.

### *Les coûts d'interaction*

La baisse des coûts d'interaction sur les échanges inter-régionaux - coûts de transport, coûts de transaction monétaires ou non (aspects culturels, juridiques ...) - associée aux politiques d'intégration économique renforce les processus de concentration des activités porteuses de croissance dans les régions possédant des facteurs de localisation attractifs. Les infrastructures publiques sont souvent considérées comme tels dans le sens où une région faiblement dotée en infrastructures publiques est souvent peu attractive et souvent moins bien développée. En effet, les infrastructures publiques peuvent améliorer la combinaison productive des firmes, directement (les infrastructures d'éducation permettent d'accroître la qualité du facteur travail par exemple) ou indirectement sous forme d'externalités positives - comme pour les infrastructures de transport ou de communication - (Charlot, 1996). Plusieurs études empiriques mettent également en évidence le rôle positif des infrastructures publiques

sur la croissance. Un des objectifs de la politique de cohésion a donc été de développer les infrastructures publiques de transport et de communication dans les régions pauvres de l'UE pour aider à leur développement et réduire les inégalités de croissance. Ce faisant, ces mesures ont permis de réduire les coûts d'interaction intra-régionaux.

En utilisant un modèle d'économie géographique, Martin et Rogers (1995) montrent que toute politique visant à améliorer les infrastructures de transport dans les régions pauvres (le Sud) conduit en réalité à une délocalisation des activités productives vers les régions riches (le Nord), ce qui accentue les inégalités régionales. On a donc exactement l'effet contraire à l'objectif recherché. Ce résultat a été testé par Martin (1997) sur les régions européennes et pour quatre types d'infrastructures (transport, télécommunication, énergie et éducation). Pour les pays, les infrastructures publiques favorisent la convergence, mais au niveau régional ce n'est plus le cas : seules les infrastructures de télécommunication auraient un impact positif sur la convergence intra-régionale. Ainsi, les infrastructures publiques permettraient la convergence des régions les plus riches des pays pauvres, mais pas celles des régions les plus pauvres de ces pays. Autrement dit, même si économiquement l'attractivité globale des pays pauvres est améliorée, géographiquement, le gain de croissance favorise les régions riches de ces pays.

Ces résultats mettent donc bien en évidence l'apport des analyses géographiques lorsqu'elles insistent sur l'impact géographique des phénomènes économiques. Au-delà, on peut se poser la question sur l'efficacité d'une politique de cohésion basée sur le développement des infrastructures dans les pays ou les régions en retard et nous reviendrons sur ce problème lorsque nous analyserons les impacts de l'intégration des PECO au sein de l'Union Européenne (cf. 3.2.).

### *Les économies d'agglomération*

Un certain nombre d'études empiriques ont également tenté de vérifier le rôle des économies d'agglomération dans la concentration spatiale des activités économiques (Maurel et Sédillot, 1997) et dans le processus de convergence (Grahl et Simms, 1993, Quah, 1996, 1997).

Avant de présenter les résultats, plusieurs principes s'imposent qui mettent en évidence la difficulté à réaliser des études empiriques sur cette question.

En effet, il existe en fait différents types d'économies d'agglomération (on distingue les économies de localisation intra-industrielles et les économies d'urbanisation inter-industrielles) pouvant être statiques (renvoyant aux avantages des localisations : partage d'inputs, interactions entre les firmes ...) ou dynamiques (lorsqu'elles sont liées aux effets d'apprentissage), simples ou composées (celles liées aux effets de vertical linkage ou à l'effet de taille de marché ou aux organisations) ...

Ensuite, les économies d'agglomération sont liées par une dynamique interne : souvent les économies de localisation se « transforment » en économies d'urbanisation lorsque la concentration d'une industrie en un lieu finit par attirer d'autres types d'activités (des activités complémentaires ou des infrastructures publiques).

En conséquence, il existe souvent plusieurs proxy possibles pour « mesurer » un type d'économies d'agglomération (par exemple, si on veut tester le rôle des économies d'urbanisation, on peut choisir la taille de l'agglomération ou un indicateur tenant compte à la fois de la densité et de la diversité des activités) et il sera difficile d'identifier les effets liés plus spécifiquement à un type d'externalité qu'à un autre.

L'étude de Maurel et Sédillot (1997) porte sur les départements et les régions françaises et les auteurs tentent d'identifier si les choix de localisation des industries sont

interdépendants ou non. Si une entreprise appartenant à une industrie choisit un lieu de production où d'autres entreprises de cette industrie sont déjà localisées, alors on peut estimer que cette entreprise recherche des économies de localisation. Le même raisonnement peut être tenu pour les économies d'urbanisation et l'interdépendance entre les choix de localisation d'entreprises appartenant à des industries différentes. Dans les deux cas, on peut alors en déduire que la concentration spatiale est favorisée par les économies d'agglomération. Deux résultats intéressants sont obtenus. D'une part, la plupart des industries cherchent à bénéficier d'économies de localisation et plus particulièrement celles qui ont besoin de savoir faire spécifique ou d'inputs spécifique. D'autre part, les économies d'urbanisation jouent plus particulièrement pour les industries de haute technologie ou celles en relation de vertical linkage.

Grahl et Simms (1993) tentent d'identifier le rôle de deux types d'externalités spatiales dans la croissance régionale : les économies dites de densités liées à la quantité d'activités et les économies organisationnelles liées à la qualité des relations économiques, sociales et institutionnelles qui caractérise par exemple les districts industriels. Dans le premier cas, emplois et croissance iraient de pair, tandis que dans le second cas, c'est l'efficacité organisationnelle ou institutionnelle qui créerait des emplois. Les résultats obtenus pour quelques pays de l'UE confirment l'existence de processus de convergence différents suivant la période : convergence plus forte pour les années 60-75 et convergence quasi inexistante pour les années 76-90. Pour les auteurs, la première période étant caractérisée par une forte croissance, toutes les régions ont capté les gains de croissance et les externalités de densités ont joué. Dans la deuxième période, la croissance se ralentit laissant de côté un certain nombre de régions et les économies organisationnelles ne prennent pas le relais. Les auteurs insistent sur l'idée que le concept d'externalités organisationnelles caractérise en fait plutôt des systèmes productifs spécifiques et qu'une analyse trop agrégée n'est peut être pas appropriée. Les externalités de densité sont quant à elle d'application plus globales.

Les analyses réalisées par Quah (1996, 1997) visent à tester l'existence et le rôle de spillover géographiques dans les trajectoires de croissance des régions européennes. L'idée est que la performance économique d'une région est liée à celles de ses voisines. Dans ces conditions, si les économies sont polarisées, elles sont plutôt organisées selon un schéma centre-périphérie. Ces résultats sont confirmés : les spillover géographiques comptent et expliquent les inégalités, surtout pour les pays de la Cohésion.

Quels sont alors les principaux enseignements que l'on peut tirer de ces différents résultats pour évaluer l'impact des politiques d'intégration régionale des PECO ?

### **3.2. - L'intégration des PECO**

Les premiers pays d'Europe Centrale et Orientale concernés par l'intégration au sein de l'UE sont les pays du Visegrád (la Hongrie, la République Tchèque, la Pologne, la Slovaquie et l'Estonie) et Chypre (cf. Annexe 1). Leur intégration pourrait avoir lieu vers 2003 et elle est conditionnée par la réalisation d'un certain nombre d'objectifs destinés à faire évoluer l'environnement institutionnel, économique et social de ces pays vers celui des pays de l'UE : il s'agit en fait d'assurer la transition d'économies planifiées vers des économies de marchés. Pour ce faire un certain nombre d'actions sont menées actuellement : rapprochement général des législations en vue du respect des quatre « libertés » de circulation, rapprochement des législations sociales, restructuration du secteur industriel (privatisation, organisation), réforme

du secteur bancaire et financier, maîtrise de l'inflation, protection de l'environnement, normalisation des productions alimentaires (hygiène, vétérinaire, utilisation d'intrants ...).

Le tableau ci-dessous donne un certain nombre d'indicateurs du succès de la transition pour quelques pays de l'Europe Centrale.

	Hongrie	Rép. Tché.	Pologne	Russie	Roumanie	Bulgarie
Grandes privatisations	4	4	3	3	3	2
Petites privatisations	4*	4*	4*	4	3	3
Restruct. des entreprises	3	3	3	2	2	2
Libéralisation des prix	3	3	3	3	3	2
libéralisation des éch. ext.	4*	4*	4*	4	3	4
Politique de concurrence	3	3	3	2	1	2
Réforme du sect. bancaire	3	3	3	2	3	2
Réforme du syst. financier	3	3	3	3	2	2
Réf. du cadre légal des invest.	4	4	4	3	3	4

Source : BERD, *Transition Report*, 1997

(1) faibles résultats, (2) résultats moyens, (3) résultats satisfaisants, (4) transition achevée, (4\*) niveau des économies occidentales atteint

Pour les pays du Visegrád apparaissant dans ce tableau, les efforts réalisés dans la plupart des domaines concernés témoignent du succès de la transition et donc de la faisabilité de l'intégration au sein de l'UE.

Ce principe d'intégration étant admis, il convient d'analyser quels en seront les impacts, pour les pays candidats, pour l'UE et aussi pour d'autres pays comme les pays associés (Pays Tiers Méditerranéens par exemple). Les coûts et bénéfices de l'intégration des PECO sont examinés en faisant référence à trois éléments :

- les caractéristiques de la politique d'intégration européenne : intégration par les marchés et par les politiques communautaires (PAC, Réforme des Fonds Structurels et Politique de Cohésion économique et sociale)
- les objectifs de cette politique : développement et croissance, réduction des inégalités économiques entre les pays et entre les régions
- les mécanismes et enseignements théoriques de la synthèse géographie-croissance : rôle des conditions initiales, de la baisse des coûts d'interaction et de l'effet de taille de marché, mise en place de processus cumulatifs de concentration et de croissance, émergence de schémas centre-périphérie ...

## 1/ Les conditions initiales

### *Conséquences budgétaires*

Le tableau ci-dessous permet d'évaluer les écarts de développement entre certains PECO et pays de l'UE. En moyenne, pour 1996, on estimait que le revenu moyen des pays candidats se situait entre 35 et 40% du revenu moyen des pays de l'UE. En conséquence, tous les pays candidats sont éligibles aux titres de la Réforme des Fonds Structurels et de la Politique de Cohésion.

PECO	PIB/tête (PPA)	Union Européenne	PIB/tête (PPA)
Hongrie	6 828	Espagne	13 600

Pologne	5 939	Grèce	8 900
République Tchèque	9 100	Irlande	12 400
Slovaquie	7 900	Portugal	10 600
Fédération de Russie	1 926	UE (moyenne pondérée)	17 200

Les conséquences budgétaires pour l'Union Européenne sont immédiates : on estime que si l'on devait appliquer à l'identique aux PECO, les actions engagées pour les pays de la Cohésion (qui absorbent 65% des fonds structurels soit environ 20 milliards d'ECU par an), cela entraînerait une dépense additionnelle de 26 milliards d'ECU par an. Le même calcul conduit pour l'application de la PAC à un surcoût annuel de 30 à 40 milliards d'ECU (soit environ le double du budget actuel). En clair, l'intégration des PECO ferait doubler les budgets communautaires. Ceci paraît a priori inconcevable étant entendu que ce serait les actuels pays membres qui en supporteraient la quasi totalité de la charge. En effet, compte tenu de leur situation économique, les contributions des futurs pays membres ne peuvent qu'être limitées au début : environ 6 milliards d'ECU.

Une réorientation de la politique communautaire apparaît donc nécessaire (Mossé, 1998) en revoyant par exemple à la baisse certains transferts en faveur des pays de la Cohésion (comme l'Irlande) et en ciblant différemment les mesures des politiques économiques compte tenu de leurs impacts quelquefois insuffisants ou même négatifs sur la croissance ou la convergence.

### *Conséquences géographiques*

En utilisant les résultats des théories de la synthèse géographie-croissance, ces différentiels de développement économique, qui traduisent en même temps des différentiels de dotations en facteurs de croissance, conduiraient à différents mouvements géographiques PECO-UE, favorisés par la diminution des coûts monétaires et non monétaires de la mobilité des capitaux, des individus, des services et des marchandises :

- la main d'oeuvre qualifiée des PECO attirée par les différentiels de salaires réels migrerait vers les régions Centres de l'UE (« la banane bleue »),
- les activités industrielles à forte teneur capitalistique, les activités de haute technologie, les activités de R&D, les entreprises innovantes, souhaitant bénéficier d'économies d'agglomération préféreraient s'installer dans les régions Centres de l'UE,
- les activités à forte intensité en travail, fabriquant des biens « générique » pourraient être attirées par les régions PECO compte tenu des coûts en main d'oeuvre moins élevés.

Finalement, les mouvements géographiques conduiraient plutôt à un renforcement du schéma Centre-Périphérie à l'avantage des régions Centre de l'Europe. En ce sens, l'intégration des PECO serait favorable à la croissance économique de l'UE dans son ensemble et des régions Centres en particulier.

Pour les PECO, on peut également estimer les impacts économiques et géographiques des actions économiques financées par les transferts communautaires (Mossé, 1998). Pour cela, les éléments suivants sont importants : ces pays sont actuellement en phase terminale de la transition vers l'économie de marché, ils bénéficient d'une aide financière très importante (environ 5% de leur PIB) pour l'amélioration de leurs infrastructures et la restructuration de leurs secteurs économiques, ils connaissent des taux de croissance comparables (pour la Hongrie et la République Tchèque) voire plus élevés (pour la Pologne et la Slovaquie) que ceux des pays de l'UE. On peut alors estimer, en se référant à l'expérience passée de l'Espagne, de l'Irlande et du Portugal, que l'effet de l'intégration sur la croissance nationale sera positif. Par contre au niveau régional et toujours en vertu des mécanismes géographiques,

il est fort possible que certaines régions gagneront plus que d'autres. Plus précisément, on peut alors s'attendre à ce que l'intégration des PECO conduisent à un double mouvement de convergence des économies nationales et de divergence entre régions pauvres et régions riches.

## **2/ L'effet de taille de marché**

L'élargissement de l'UE aux PECO crée une augmentation potentielle de la taille du marché unique assez importante (une population de 99 millions d'habitants). Le redéploiement récent de la structure des échanges entre les PECO et les pays de l'UE (Cour, 1998) montre que cette potentialité est réelle : 63% des importations des PECO viennent de l'UE et 59% des exportations des PECO vont vers l'UE. Pour les secteurs industriels, les deux types d'économies apparaissent plutôt complémentaires que concurrentes ce qui conduirait à des spécialisations des pays suivant les degrés d'intensité capitalistique et d'incorporation du progrès technique dans les processus productifs. Conformément aux enseignements des modèles d'économie géographique, les pays ou les régions mieux dotées en facteurs de croissance (densités élevées d'activités industrielles de haute technologie, d'activités de R&D, d'activités de services supérieurs...) attireraient les secteurs industriels fortement capitalistiques et les activités de R&D, tandis que les pays ou les régions plus rurales ou moins bien dotées en facteurs de croissance se spécialiseraient dans la fabrication de biens traditionnels, plus utilisateurs d'une main d'œuvre non qualifiée. Les PECO ayant à faire face à des problèmes de chômage (notamment dans le secteur agricole) et disposant d'une plus grande abondance en main d'œuvre moins qualifiée (tout du moins relativement aux pays les plus développés de l'UE), cette spécialisation se réaliserait d'autant plus facilement. Cet élément est renforcé car, pour le secteur agricole, les PECO apparaissent plus comme des concurrents des pays méditerranéens de l'UE. Dans tous les cas, l'effet de taille de marché peut s'avérer positif si la concurrence stimule les innovations : pour les secteurs industriels, les PECO peuvent vouloir développer leur propres produits et venir concurrencer les pays européens, tandis que pour l'agriculture, l'innovation permet de se protéger de la concurrence.

Les analyses de Bröcker (1998) et de Cour (1998) concluent à un effet favorable de l'intégration européenne à la fois pour les PECO et l'UE. Cet effet positif, évalués par rapport aux gains économiques (baisse des prix et augmentation des quantités) réalisés sur les échanges, est nettement plus élevé pour les PECO que pour les pays européens (Bröcker, 1998). Parmi ces derniers, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande et l'Autriche sont plus gagnants que la France, l'Angleterre ou les pays du pourtour méditerranéen. Cet effet positif se fait également aux dépens des Pays Tiers Méditerranéens (Cour, 1998). Dans ce dernier cas, et plus généralement dans les relations d'échanges extra-communautaires, l'intégration économique au sein de l'UE apporte un avantage indéniable (par rapport à une simple association) sous la forme d'une assurance européenne : c'est une garantie de normes et de solvabilité.

## **3/ Les restrictions à l'intégration économique**

Tous ces éléments sont conditionnés par le respect des hypothèses de mobilité et de flexibilité des structures économiques. Même si les rapprochements des législations sur la mobilité, sur la concurrence et en matière sociale permettent de satisfaire ces hypothèses, il reste quand même un certain nombre de rigidités pouvant contrer les mouvements géographiques décrits ci-dessus. Ce faisant, leurs conséquences économiques doivent également être revues. Ainsi, les biens produits par les PECO souffrent toujours d'un label négatif « pays de l'est », ce qui peut réduire l'effet de taille de marché. Les délocalisations dans les PECO attisent le mécontentement social car ils sont synonymes de chômage pour les pays

de l'UE : ceci peut être un frein à la mobilité des activités. La concurrence sur les produits agricoles inquiète également les pays méditerranéens de l'Europe.

Par ailleurs, même si, comme pour les différents élargissements successifs de la Communauté Européenne, les coûts de la Non-Europe seraient certainement supérieurs à ceux de l'intégration (Smith et Venables, 1988), les restructurations économiques à venir, tant du côté des PECO que du côté des pays de l'UE conduiront à des processus de divergence régionaux : les gains en croissance seront inégalement répartis entre les régions ce qui conduira peut-être à mettre en place de nouvelles politiques de transferts (comme ce fût le cas pour la politique de Cohésion face au non « décollage » de l'Espagne, de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal). La question de l'efficacité de ces politiques est alors posée et reçoit une réponse aujourd'hui assez mitigée pour les infrastructures publiques (cf. 3.1).

Enfin, et à titre de conclusion provisoire, la question politique peut également être soulevée. Les mouvements d'intégration des PECO participent également d'une démarche politique de démocratisation et de décentralisation des décisions. Dans ce sens, les PECO ont largement payé leur transition à l'économie de marché : chômage, inflation à trois chiffres, perte de niveau de vie .... En retour, la garantie d'une assurance européenne peut jouer en faveur de la stabilité institutionnelle des PECO. Mais, l'intégration de « pays pauvres » dans ce système décentralisé européen est de nature à renforcer la question des inégalités et les demandes de redistribution (Verdier, 1998) : ceci peut aussi créer des réticences à l'élargissement de l'UE aux PECO.

## **Section 4 - Les politiques d'intégration régionale en question**

Finalement l'impact des politiques d'intégration régionale sur le développement économique peut être résumé par le résultat suivant : l'intégration régionale est favorable à la croissance mais elle conduit à l'émergence de schémas géographiques de type Centre-Périphérie, ce qui accentue les inégalités régionales.

C'est ici toute la question de la domination et de la pérennité du schéma Centre-Périphérie qui se trouve posée. Cette question renvoie à l'examen des forces d'agglomération et de dispersion en présence dans les modèles géographiques. On peut alors se demander si on n'aurait pas tendance à surestimer les forces d'agglomération et à sous-estimer les forces de dispersion. Si c'est le cas, est-ce que les équilibres économiques et géographiques se trouvent modifiés et que peut-on alors dire sur la croissance ?

Mais, au-delà de la pertinence des résultats théoriques, les théories de la synthèse géographie-croissance relancent l'interrogation suivante : est-on prêt à accepter que plus de croissance se fasse au détriment de plus d'égalité ?

### **4.1. - La pérennité du schéma Centre-Périphérie**

Si les tenants de l'équité reçoivent une image plutôt pessimiste des possibilités de convergence induites par les politiques d'intégration régionale, nous souhaiterions montrer ici qu'un éclairage optimiste peut également être offert. Nos arguments reposent sur les conditions qui permettent de contrer l'émergence du schéma Centre-Périphérie, c'est-à-dire qui permettent d'affaiblir les forces centripètes et/ou de renforcer les forces centrifuges. Ces conditions sont multiples, quelquefois complexes, puisqu'elles peuvent aussi bien se rapporter aux facteurs économiques impliqués qu'aux mécanismes utilisés.

### *La domination des effets d'agglomération*

L'effet cumulatif d'agglomération joue par l'intermédiaire de trois canaux : l'effet de taille de marché, l'effet de vertical linkage et l'effet de croissance.

- L'effet de taille de marché conduit à l'augmentation du taux de salaire réel avec la taille du marché. De là, plus les économies d'échelle seront fortes, et plus les activités industrielles auront intérêt à se rapprocher les unes des autres. Plus la main d'oeuvre qualifiée mobile aura intérêt à rejoindre les régions plus urbanisées, plus industrialisées, soit souvent les régions les plus développées et plus riches. Si les politiques d'intégration régionale visent à faciliter la mobilité des travailleurs qualifiés, alors les mécanismes de concentration spatiale s'accroîtront. Si l'intégration régionale passe par l'admission de pays économiquement moins performants, alors les divergences augmenteront.

- L'effet de vertical linkage accentue les mouvements de concentration spatiale en déclenchant des phénomènes de localisation en cascades entre les activités complémentaires. Dans les faits, on remarque effectivement que la production des biens finaux est relativement concentrée là où les biens intermédiaires sont les plus présents (Walz, 1996). On remarque également que la géographie des activités de R&D, des services aux producteurs et des infrastructures publiques de communication sont similaires (Hansen, 1990). M. Catin (1997) estime, sur données régionales françaises, l'effet de vertical linkage entre les secteurs en montrant que la productivité industrielle d'une région dépend de son potentiel de services aux entreprises et qu'en retour la productivité des services aux entreprises et des autres services est plus importante en présence d'industries à fort capital humain et à forte activité de R&D.

- L'effet de croissance permet de conjuguer à la fois les avantages précédents des agglomérations (effet de marché et effet de productivité croisée) et ceux de la croissance de la production. Il s'en suit un mouvement conjoint de concentration spatiale et de croissance qui conduit à l'urbanisation et à la métropolisation des économies : puisque la concentration des activités porteuses de croissance se fait dans les zones urbaines, elle explique à la fois la croissance de ces zones urbaines et la croissance économique. Par exemple, M. Catin (1997) montre que les effets de productivité croisée « industrie-service » sont typiques des zones métropolitaines et qu'en retour les complémentarités de plus en plus nombreuses entre les activités économiques exacerberaient le phénomène de métropolisation de la région Ile de France. Sur données américaines, Hansen (1993) montre que la croissance du revenu par tête dans les agglomérations est fortement liée à la présence des services aux producteurs, tandis que Rausch (1993) met en évidence les gains de productivité liés à la concentration du capital humain dans les agglomérations. Toujours dans le même ordre d'idées, Henderson, Kuncoro et Turner (1995) évaluent l'impact des économies d'agglomération sur le développement industriel des villes et montrent que deux types d'externalités urbaines sont favorables à la croissance : les externalités intra-sectorielles de type MAR (économie de localisation) favorisent plutôt la concentration des industries traditionnelles tandis que les externalités extra-sectorielles de type Jacobs (économie d'urbanisation) attirent les industries de haute technologie qui se maintiennent ensuite du fait des externalités intra-sectorielles.

Tous ces éléments sont favorables au développement des régions urbanisées, bien dotées en facteurs de croissance au détriment des régions plus pauvres, la diminution des coûts d'interaction ne faisant que renforcer les avantages des premières.

### *La dispersion reconsidérée : le rôle des conditions initiales*

En cas d'équirépartition des dotations initiales, alors l'équilibre symétrique émerge, même s'il est instable. Dans ces conditions, on peut agir sur les dotations initiales des régions en faisant en sorte d'égaliser leurs chances.

- Le rôle des infrastructures publiques est ici important à plusieurs titres. Si on se réfère à la liaison qui existe entre les infrastructures publiques et la productivité des entreprises (Catin, 1997), alors on peut développer, dans la région pauvre, les infrastructures de formation ou d'éducation de manière à agir sur le niveau de qualification de la main d'oeuvre et par extension sur le stock de capital humain de la région. Une préconisation forte pour soutenir la convergence des régions européennes réside précisément dans le développement des investissements en éducation et en R&D dans les régions en retard (Capron, 1997). On peut encore choisir de développer les infrastructures de transport et de communication qui améliorent la productivité des firmes (Charlot, 1997). Dans ce dernier cas, il faut cependant tenir compte de l'impact de ce type d'infrastructures sur la diminution des coûts d'interaction qui conduit à un renforcement de l'effet centripète vers la région riche (Martin et Rogers, 1995).

- Le potentiel attractif d'une région peut encore être amélioré en jouant sur le développement de facteurs immobiliers : c'est le cas par exemple pour les zones rurales des potentialités résidentielles et des activités récréatives. Plus il existe de facteurs immobiliers et plus les forces de dispersion jouent. En particulier, Helpman (1996) montre qu'en présence d'un bien homogène intransportable (comme le logement), alors une diminution des coûts de transport du bien industriel conduit à schéma géographique dispersé, en lieu et place du schéma Centre-Périphérie. La présence d'inputs ou d'output, homogènes ou différenciés, mais intransportables permet encore de fixer la demande de services aux particuliers - plutôt dans les zones rurales - ou de services aux producteurs - dans les zones urbaines - (Abdel-Rahman, 1994, Englmann et Walz, 1995). L'attrait des infrastructures publiques est également renforcé ici du fait de leur caractère localisé.

- Une place particulière, mais très importante, peut également être attribuée aux dotations des régions en informations stratégiques non codifiables, c'est-à-dire qui ne peuvent être transmises qu'à travers des relations de proximité (Guillain et Huriot, 1998). Les savoir-faire ou les connaissances spécifiques rentrent dans cette catégorie d'informations. Plus il existe des informations de ce type et plus celles-ci sont dispersées sur les territoires et plus il existera de lieux possibles d'agglomération des activités. Notons que les informations tacites sont nombreuses et très diverses : il peut s'agir de la température d'une place boursière ou d'un secret de fabrication, quel qu'il soit. Le développement des districts industriels autour d'une compétence professionnelle bien particulière et la recherche d'une « atmosphère industrielle » répond à ce schéma. Krugman (1991) cite encore l'exemple de la fabrication des tapis à Dayton.

D'une façon générale, l'amélioration des dotations des régions pauvres en facteurs localisés reste un moyen de contrer les mouvements de localisation vers les régions riches induits par une diminution des coûts d'interaction. Ceci milite par exemple pour le maintien des services dans les zones rurales de manière à lutter contre la désertification.

### *Les forces centrifuges retrouvées*

L'émergence du schéma Centre-Périphérie peut encore être freinée grâce à l'introduction de forces centrifuges supplémentaires ou par le renforcement des forces centrifuges existantes.

1/ Pour Calmette et le Pottier (1995), si on introduit un coût de transport sur le bien homogène<sup>1</sup>, alors une diminution suffisamment importante des coûts de transport sur le bien industriel conduit au schéma dispersé. En l'absence de coût de transport sur le bien homogène, la diminution des coûts de transport sur le bien industriel était toujours favorable au schéma Centre-Périphérie. Il existe donc maintenant deux possibilités de sortie du schéma Centre-Périphérie : vers la « gauche », en maintenant des coûts de transport sur le bien industriel élevés (solution qui n'est pas réaliste) et vers la « droite », en diminuant au contraire fortement ces coûts. Cette dernière solution permet de désenclaver les régions mais elle sera d'autant plus réalisable que la part de la dépense en bien traditionnel est forte et que les coûts de transport de ces biens sont élevés. De ce fait, elle reste d'application limitée.

2/ Une autre force centrifuge réside dans la prise en compte du marché foncier. C'est l'option adoptée par exemple par Pavilos et Wang (1993) ou dans presque la totalité des modèles issus de la Nouvelle Economie Urbaine (Abdel-Rahman, 1994, 1996, Anas, 1992, Henderson, 1987). Dans ces modèles, il existe des coûts de localisation qui augmentent lorsque la concurrence pour l'occupation du sol s'intensifie. Dans ces conditions, pour une dotation de sol donnée, plus la concentration augmente, et plus les coûts de localisation sont élevés. L'effet traditionnel de concurrence se trouve donc renforcé.

3/ Une troisième force centrifuge reposant, comme la précédente sur les coûts de la concentration spatiale, met cette fois-ci l'accent sur l'organisation même des activités aux sein des agglomérations. En effet, les modèles géographiques considèrent généralement l'agglomération comme une boîte noire, alors qu'en réalité l'organisation spatiale des activités compte : la recherche d'une organisation optimale permettant de minimiser les coûts d'interaction entre les différentes activités relève des modèles de la Nouvelle Economie Urbaine. On peut ainsi montrer qu'au fur et à mesure que la taille de l'agglomération augmente, les déplacements intra-urbains deviennent plus coûteux (Duranton, 1995), ce qui là encore renforce l'effet centrifuge. On peut encore évoquer les coûts de congestion (Brakman et alii, 1996), les coûts d'approvisionnement, les coûts administratifs ... ou, d'une façon générale, parler des coûts de fonctionnement de l'agglomération. Il apparaît alors qu'au delà d'une certaine taille, la concentration spatiale peut produire des déséconomies d'agglomération qui affaiblissent les avantages de la concentration. La prise en compte de ces coûts, en renchérissant les coûts de production des firmes installées dans les villes, exacerberait l'effet de concurrence et pourrait rendre plus attractives d'autres régions, moins « denses ». La localisation dans des agglomérations moins grandes peut alors s'avérer plus intéressante et conduire à des mouvements de relocalisation vers les régions « pauvres ». Cette force centrifuge repose en réalité sur une description assez fine de la façon dont les économies d'agglomération apparaissent et évoluent en fonction de la taille et de la composition l'agglomération. Elle s'apparente à une véritable prise en compte de la dynamique propre des économies d'agglomération (Baumont, 1997), comme par exemple celle que nous avons décrite précédemment (cf. 1.2.) et risque de s'avérer techniquement difficile à intégrer dans les modèles. En parallèle, l'évaluation empirique de ces effets négatifs reste problématique et se heurte aux mêmes difficultés que pour les économies d'agglomérations positives (cf. 3.2.) : indissociabilité des différentes externalités, nombreuses variables proxy ...

4/ Enfin, une dernière force centrifuge réside dans la plus ou moins grande portée spatiale des spillover technologiques. Ainsi, en présence de spillover technologiques intra-régionaux, la croissance dépend des degrés de concentration des activités, tandis que les spillover

---

<sup>1</sup> Le modèle d'Helpman (1996) avec bien homogène intransportable peut être considéré comme un cas particulier de ce modèle en considérant un coût de transport infini.

technologiques inter-régionaux déconnectent en partie les choix de localisation de la croissance économique. Si l'on combine maintenant les deux types de spillover technologiques (Kubo, 1995), alors différents schémas d'équilibre géographique peuvent apparaître. On montre que la dominance des effets intra-régionaux sur les effets inter-régionaux conduit à des schémas de développement régional inégaux : la région qui s'industrialise au dépend de l'autre est celle dont le différentiel intra/inter est le plus élevé. Par contre, la dominance des effets inter-régionaux sur les effets intra-régionaux (chaque région diffuse plus d'effets externes qu'elle n'en garde) conduit à des schémas de développement régional équilibrés. Cette situation pourrait caractériser des régions urbanisées jouant le rôle de pôle de croissance, mais dont le développement urbain semblerait avoir atteint une limite. Par conséquent, là encore les possibilités de sortie du schéma Centre-Périphérie apparaissent limitées, d'autant plus que le premier cas se rencontre plus fréquemment : Capron (1997) estime, qu'en moyenne, 60% des disparités régionales européennes s'expliquent par les différences de niveaux de développement intra-régional et 40% par les différences de niveaux de richesse des pays.

Finalement, différentes conditions de sortie des schémas de développement inégal existent, mais elles ne semblent pas atteindre le même degré de généralité que celles associées au schéma Centre-Périphérie. Par ailleurs, même si les équilibres de convergence peuvent être atteints ils sont généralement fragiles.

### **4.3. - Le problème de l'instabilité et le poids de l'irréversibilité**

L'instabilité des équilibres de convergence spatiale repose sur les effets cumulatifs d'agglomération qui accroissent la sensibilité des trajectoires aux conditions initiales. Dans ces conditions, on rend compte du caractère auto-réalisateur des équilibres atteints et du poids de l'histoire économique des régions (Gaffard et Quéré, 1998). Il semble alors difficile, pour une région cumulant des désavantages, d'échapper au rôle d'espace périphérique, à moins d'un « miracle économique » (Lucas, 1993).

Un renversement de trajectoire peut cependant être observé lorsque la région en retard de développement découvre une innovation beaucoup plus performante que celles produites par la technologie de la région leader (Englmann et Walz, 1995). Cet élément est intéressant, non seulement parce qu'il rend compte d'une nouvelle possibilité de rattrapage de croissance, mais parce qu'il permet aussi d'expliquer le décollage économique de certaines régions via des orientations industrielles judicieuses. La question des raisons ou des motivations conduisant les agents à découvrir de telles innovations n'est cependant pas résolue et peut sembler paradoxale. En effet, alors que les schémas de concentration spatiale et de croissance sont guidés par de fortes inerties, une possibilité d'y échapper grâce à un comportement judicieux semble suffire, ce qui remet en cause l'idée d'inertie. Pour Gaffard et Quéré (1998) c'est la volatilité des anticipations des agents, c'est-à-dire leur pouvoir de choix, qui permet dans certaines conditions de s'opposer à l'inertie des mécanismes d'accumulation. Jacobs (1992) insiste quant à elle sur le rôle du pouvoir d'improvisation des agents dans le décollage de certaines économies sous-développées.

Néanmoins, les coûts d'ajustement des systèmes économiques aux nouvelles conditions contraignent le pouvoir de choix des agents et rendent donc indirectement plus stables les situations économiques. Par contre, toute diminution des coûts d'interaction, toute action favorable à la mobilité des capitaux ou de la main d'oeuvre, toute diminution des coûts fonciers, toute amélioration des économies de proximité ... augmentent le pouvoir de choix des

agents et fragilisent alors les équilibres. C'est effectivement ce qui caractérise les équilibre de convergence ou d'équité géographique.

#### **4.4. - Croissance et inégalités**

Revenir sur les liens entre la croissance et les inégalités permet de mettre en lumière la complexité et les résultats paradoxaux des politiques d'intégration économique. D'un côté, la croissance de l'économie considérée dans son ensemble est plus forte lorsque la répartition des activités économiques entre les régions est inégale. De l'autre côté, les politiques d'intégration favorisent la polarisation des économies mais cherchent aussi à réduire les inégalités de développement économique entre les régions. Comment peut-on comprendre ces contradictions ?

##### *La relation inégalité-croissance*

Les politiques de développement communautaires sont justifiées dans la mesure où en cherchant à relancer la croissance dans certaines régions, c'est aussi une augmentation de la croissance au niveau global qui est recherchée. Mais cela suppose que la croissance des régions qui ne bénéficient pas de ces aides ne soit pas affectée par les politiques de redistribution. D'une façon générale, il existe plutôt une relation négative entre les inégalités et la croissance (Verdier, 1998) car les inégalités jouent en faveur de la mise en place de politiques de redistribution et que les politiques de redistribution affectent négativement la croissance. Si on applique ces principes à la politique communautaire, il ressort un manque à gagner en terme de croissance et l'intégration des PECO en augmentant encore le poids de la redistribution risque de réactiver cet effet.

Dans le même ordre d'idées, on peut également montrer que la démocratisation des économies conduit à des revendications plus fortes en matière de politiques de redistribution et serait dommageable à la croissance. Une orientation de plus en plus régionale des institutions communautaires contribuerait donc à favoriser les transferts inter-régionaux et serait, selon cette thèse préjudiciable à la croissance européenne. Notons que le fait que les démocraties seraient pénalisantes pour la croissance ne ressort généralement pas des études empiriques sur la question (Verdier, 1998).

##### *Est-ce la faute à la croissance ?*

Néanmoins, les politiques d'intégration économique apportent les moyens de stimuler la croissance à travers les phénomènes de concentration spatiale des activités. Et la lecture des théories de la synthèse géographie-croissance suggère que la croissance économique peut jouer un rôle dans les possibilités de sortie du schéma Centre-Périphérie, c'est-à-dire dans la réduction des inégalités. En effet, l'introduction d'une dynamique de croissance donne lieu à des relocalisations dans les régions périphériques. On peut alors se demander pourquoi ces relocalisations ne sont pas, à de très rares exceptions, porteuses de croissance ?

Plusieurs explications sont possibles.

Une première explication est liée au fait que les activités qui se délocalisent vers les régions périphériques ne sont pas les activités de R&D. Or, ce sont celles-ci qui, dans le cadre d'une croissance à la Romer, permettent la création des innovations et sont porteuses de croissance. On assiste en fait à des mouvements d'industrialisation des régions périphériques suivant une logique quantitative « *de mobilisation massive des ressources* » pour soutenir la croissance de la consommation (Fujita et Mori, 1998) : les industries qui se délocalisent sont attirées par une main d'oeuvre à bon marché plus que par le potentiel qualitatif des régions (en matière d'innovations, de services supérieurs ...). Ces industries ne sont pas sensibles aux économies

d'agglomération. Par conséquent, une structure régionale hiérarchisée se met en place au sommet de laquelle se trouvent quelques régions innovantes et au bas de laquelle se trouvent une multitude de régions spécialisées dans la production de biens « génériques » (c'est par exemple le cas de l'automobile, du textile, de certains biens alimentaires ...). Au moindre affaiblissement de la croissance, la désindustrialisation de ces régions peut se produire et renvoyer à un processus de re-concentration de la production dans un petit nombre de régions (Krugman, 1997).

Une deuxième explication est que la croissance n'est pas suffisamment forte pour que les délocalisations dans les régions « Sud » soient suffisamment nombreuses : un effet cumulatif d'agglomération favorable à la croissance des régions « Sud » ne peut pas alors se mettre en place.

## Conclusion

Examiner la question de l'intégration régionale à la lumière des théories de la synthèse géographie-croissance apporte différents sujets de réflexion. Déjà, ce cadre d'étude permet de mieux comprendre comment les schémas géographiques influencent les trajectoires de croissance et pourquoi, les politiques d'intégration régionale permettent d'accroître la croissance mais accentuent dans bien des cas les divergences entre les régions. Mais en même temps, de multiples schémas d'équilibre sont décrits, qui permettent de nuancer ce résultat pessimiste pour les régions délaissées par la croissance.

L'avenir de l'Union Européenne face à ces perspectives d'élargissement aux PECO ne peut alors être ici que le reflet de ces multiples possibles :

- pour l'Union Européenne, la compétitivité mondiale nécessite l'apport de nouveaux marchés et la stimulation de la concurrence : nous avons vu que la croissance économique semblait pouvoir être effectivement soutenue par les mouvements d'intégration,
- pour les pays, l'Union Européenne apporte une garantie : nous avons vu que les processus de convergence étaient plutôt facilités par l'intégration régionale,
- pour les régions, l'intégration rend possibles et utiles les coopérations à géométrie variable entre des régions appartenant à une même nation ou à des nations différentes : nous avons mis l'accent sur les spécialisations régionales et les inégalités régionales qui peuvent conduire à des transferts, sur les économies d'agglomération et leur diffusion qui peuvent amener des régions voisines - même transfrontalières - à tisser des relations économiques privilégiées ... La décomposition et la recomposition des espaces régionaux apparaît alors comme un des enjeux majeurs de l'avenir des politiques d'intégration européennes.

*Si l'intégration était à refaire, comment la referiez-vous ?*

## Références bibliographiques

- Abdel-Rahman H.M., 1994, Economies of scope in intermediate goods and a system of cities, *Regional Science and urban Economics*, 24, 497-524.
- Abdel-Rahman H.M., 1996, When Do Cities Specialize in Production ?, *Regional Science and urban Economics*, 26, 1-22.
- Ammon G., 1996, *L'Europe des Régions*, (Economie Poche), Economica, Paris.

- Anas A., 1992, On the birth and growth of cities : laissez-faire and planning compared, *Regional Science and urban Economics*, 22, 234-258.
- Baldwin R., 1989, The Growth Effect of 1992, *Economic Policy*, 9, 247-283.
- Bairoch P., 1985, *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Gallimard, Paris.
- Barro R.J. et Sala-I-Martin X., 1995, *Economic Growth Theory*, MIT Press.
- Baumont C. 1994, Croissance endogène et croissance des régions : vers une théorie de la croissance endogène spatialisée, Document de travail, LATEC, Dijon, n°9408.
- Baumont C., 1997, Croissance endogène et espace, in Célimène et Lacour (eds.), *L'intégration régionale des espaces*, Bibliothèque de Science Régionale, Economica, 35-63.
- Baumont C., 1998, Economie, géographie et croissance : quelles leçons pour l'intégration régionale européenne, *Revue Française de Géoéconomie*, Mars 1998, 35-56.
- Baumont C. et Huriot J.-M., 1997b, Economic Geography and Growth : Recent Advances and New Results, *37th European Congress of the Regional Science Association*, Rome, 26-29 août, Working paper, LATEC, Dijon, n°97.
- Baumont C., Guillain R., Huriot J.-M., 1998, Proximités et formation des villes : le rôle des externalités d'information, in J.-M. Huriot (sous la direction de), *La ville ou la proximité organisée*, Anthropos, Paris, 115-128.
- Bouayad A., 1993, Effet de seuil et croissance endogène : exemple des dépenses publiques d'éducation, « *Politiques économiques* », *Journées AFSE*, Aix-en-Provence, 19-20 mai.
- Brakman S., Garretsen H., Gigengack R., van Marrewijk et Wagenvoort R., Negative feedbacks in the economy and industrial location, *Journal of Regional Science*, 36, 4, 631-651.
- Bröcker J., 1998, How would an EU-membership of the Visegrád-countries affect Europe's economic geography ?, *The Annals of Regional Science*, 32, 1, 91-114.
- Calmette M.-F. et Le Pottier J., 1995, Localisation des activités : un modèle bi-sectoriel avec coûts de transport, *Revue Economique*, 46, 3, 901-909, mai.
- Capron H., 1997, La dynamique de croissance des régions en Europe, in Célimène F. et Lacour C. (eds.), *L'intégration régionale des espaces*, (Bibliothèque de Science Régionale), Economica, 105-122.
- Catin M., 1997, Disparités spatiales de productivité, accumulation de capital et économies d'agglomération, *Revue économique*, 48, 3, 579-589.
- Charlot S., 1996, Les effets des dépenses publiques sur la croissance : un modèle d'équilibre régional, *Document de travail du LATEC*, 9617, Dijon, repris in *Les politiques publiques à impact territorial*, Rapport ASRDLF-DATAR, n°2870, février 1997, 11-31.
- Charlot S., 1997, Dépenses publiques, localisation des activités et croissance régionale, *Congrès de l'AFSE*, Paris, 18-19 septembre.
- Commission des Communautés Européennes, 1981, *Les régions de l'Europe. Premier rapport périodique sur la situation économique et sociale des régions de la Communauté*, COM (80) 816 final, Bruxelles.
- Commission des Communautés Européennes, 1984, *Les régions de l'Europe. Deuxième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté*, COM (84) 40 final/2, Bruxelles.
- Commission des Communautés Européennes, 1987, *Les régions de la Communauté élargie. Troisième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté*, COM (87) 230 final, Bruxelles.
- Commission des Communautés Européennes, 1991, *Les régions dans les années 90. Quatrième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.

- Commission Européenne, 1994, *Compétitivité et cohésion : tendances dans les régions. Cinquième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.
- Commission Européenne, 1996a, *Premier rapport sur la cohésion économique et sociale 1989-1999*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.
- Commission Européenne, 1996b, L'impact des politiques structurelles sur la cohésion économique et sociale de l'Union, *Etudes sur le développement régional*, n°26, Bruxelles.
- Cour P., 1998, Conséquences de l'élargissement de l'UE pour le bien-être et le pouvoir de négociation des pays tiers méditerranéens : éclairage à l'aide d'un modèle d'intégration asymétrique, Colloque de l'AFSE, Paris, 24-25 septembre.
- Duranton G., 1995, Early Urbanization and After, *Colloque annuel de l'IME*, Université de Bourgogne, novembre.
- Englmann F.C. et Walz U., 1995, Industrial Centers and Regional Growth in the Presence of Local Inputs, *Journal of Regional Science*, 35, 1, 3-27.
- Fujita M., Krugman P., 1995, When is the Economy Monocentric ? : Von Thünen and Chamberlain Unified, *Regional Science and urban Economics*, 25, 505-528.
- Fujita M. et Mori T., 1998, On the dynamics of frontier economies : Endogeneous growth or the self-organization of a dissipative system ?, *The Annals of Regional Science*, 32, 1, 39-62.
- Fujita M. et Thisse J.-F., 1997, Economie Géographique : problèmes anciens et nouvelles perspectives, *Annales d'Economie et Statistiques*, n°45-46.
- Gabszewicz J.J. et Thisse J.-F., 1986, Spatial Competition and the Location of Firms, in Gabszewicz J.J., Thisse J.-F., Fujita M. et Schweizer U. (eds.), *Location Theory*, Chur: Harwood Academic Publisher, 1-71.
- Gaffard J.L. et Quéré M., 1998, Coordination, croissance et géographie économique, *Revue Economique*, 49, 3, 857-865, mai.
- Glaeser E.L., 1994, Economic Growth and Urban Density : a Review Essay, Working Paper n°E-94-7, Hoover Institution, Stanford University.
- Grahl J. et Simms J., Endogeneous Growth in the European Regions, CEPR Conference, « The Location of Economic Activity : New Theory and Evidence », 17-20 December, Vigo.
- Grossman G.M. et Helpman E., 1991, *Innovation and Growth in the World Economy*, MIT Press, Cambridge MA.
- Guillain R. et Huriot J.-M., Informational interactions and the future of cities, ASRDLF Congress, Puebla, Mexique, september, Working Paper, LATEC, Dijon, n°9810.
- Hansen N.; 1990, Do Producer Services Induce Regional Economic Development ?, *Journal of Regional Science*, 30, 4, 465-476.
- Hansen N., 1993, Producer services, productivity and metropolitan income, *The review of Regional Studies*, 23, 3, 255-264.
- Helpman H., 1996, The size of region, *Working Paper of The Foerder Institue for Economic Research*, 14-95, Université de tel-Aviv, Conférence Universitaire de Suisse Occidentale, CEPR/CUSO/The Graduate Institute of International Studies, 16-21 fév. 1996.
- Henderson J.V., 1987, Systems of Cities and Inter-City Trade, in Hansen P. et al. (eds.), *Systems of Cities and Facility Location*, Chur, Harwood Academic Publishers.
- Jacobs J., 1992, *Les villes et la richesse des nations*, Montréal, Boréal.
- Jean-Pierre P., 1997, La convergence régionale européenne : une approche empirique par les clubs et les panels, *33ème Colloque de l'ASRDLF*, Lille, 1-3 septembre 1997.

- Krugman P., 1991, Increasing Returns and Economic Geography, *Journal of Political Economy*, 99, 31, 483-499.
- Krugman P., 1993, On the number and location of cities, *European Economic Review*, 37, 293-293.
- Krugman P., 1997, The rise, decline, and return of geographical concentration, *Joint International Seminar in International Trade and CEPR geography Seminar*, A CEPR/NBER Conference, Paris, 23-25 mai.
- Krugman P., Venables T., 1990, Integration and the Competitiveness of Peripheral Industry, in C. Bliss and J. Braga de Macedo (eds.), *Unity with Diversity in the European Economy : the Community's Southern Frontier*, Cambridge, Cambridge University Press, 56-75.
- Kubo Y., 1995, Scales economies, regional externalities and the possibility of uneven regional development, *Journal of Regional Science*, 35, 1, 29-42.
- Lucas R.E., 1988, On the Mechanics of Economic Development, *Journal of Monetary Economics*, 22, p. 3-42.
- Lucas R.E., 1993, Making a miracle, *Econometrica*, 61, 251-272.
- Martin P., 1997, Can regional policies affect growth and geography in Europe, *World Economy*, à paraître.
- Martin P. et Ottaviano G.I.P., 1996a, Growing locations : industry location in a model of endogenous growth, *European Economic Review*, à paraître.
- Martin P. et Ottaviano G.I.P., 1996b, Growth and agglomeration, *CEPR Discussion Paper Series*, n°1529.
- Martin P. et Rogers C.A., 1994, Industrial location and public infrastructure, *Journal of International Economics*, 39, 335-351.
- Maurel F. et Sédillot B., 1997, La concentration des industries françaises, *Economie et Prévision*, 131, 5, 25-45.
- Mossé E., 1998, *Problèmes économiques contemporains : les Pays d'Europe Centrale et Orientale*, (coll. les Fondamentaux), Hachette.
- Nijkamp P. et Poot J., 1998, Spatial perspectives on new growth theories of economic growth, *The Annals of Regional Science*, 32, 1, 7-37.
- Pavilos T. et Wang P., 1996, Spatial Agglomeration and Endogeneous Growth, *Regional Science and urban Economics*, 26, 645-669.
- Quah D., 1996, Regional convergence clusters across Europe, *European Economic Review*, 40, 3-5, April 96, 951-958.
- Quah D., 1997, Regional cohesion from local isolated actions : II. Conditioning, *Center for Economic Performance Discussion Paper*, n° 379, december.
- Raush J.E., 1993, Productivity Gains from Geographic Concentration of Human Capital : Evidence from the Cities, *Journal of Urban Economics*, 34, 380-400.
- Romer P., 1986, Increasing Returns and Long-Run Growth, *Journal of Political Economy*, 94, 1002-1037.
- Romer P., 1990, Endogeneous Technical Change, *Journal of Political Economy*, 71-102.
- Smith A. et Venables A. J., 1988, *The costs of non-Europe : an assessment based on a formal model of imperfect competition and economies of scale*, Research on the costs of non-Europe, Série Document de la Commission des communautés européennes, vol. 2.
- Starrett D., 1978, Market Allocation of Location Choice in a Model with Free Mobility, *Journal of Economic Theory*, 17, 21-37.
- Thisse J.-F. et Torre A., 1996, Externalités de proximité et localisation industrielle, Congrès AFSE, Paris, 26-27 septembre.

- Vandendorpe L., 1997, Les indicateurs européens de convergence régionale : une rétrospective, « *Renouveau régional, renouveau urbain* », 33ème Colloque annuel de l'ASRDLF, Lille, 1-3 septembre.
- Venables A. J., 1996, Equilibrium locations of Vertically Linked Industries, *International Economic Review*, 37, 2, 341-359.
- Verdier T., 1998, Développements récents en économie politique de la croissance : un survol rapide, *Congrès annuel de l'AFSE*, Paris, 24-25 septembre.
- Walz U., 1996, Transport costs, intermediate goods, and localized growth, *Regional Science and Urban Economics*, 26, 671-695.

## ANNEXE 1

### Les PECO et l'Union Européenne Chronique d'une intégration

Cette description des différentes étapes préparant l'intégration des PECO à l'Union Européenne est réalisée à partir des informations et des documents reproduits par E. Mossé (1998) et P. Cour (1998).

- 1990 : certains PECO (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie) signent des *accords d'association* avec la Communauté européenne.
- Juin 1993, Conseil européen de Copenhague : possibilité d'intégration à l'Union Européenne pour les précédents PECO ainsi que pour les autres pays ayant signé des accords d'association entre-temps (les 3 Etats baltes, la Slovaquie et la Fédération de Russie).

**Les accords d'associations** prévoient 1/ *l'instauration du libre échange* pour de nombreux produits suivant un calendrier de libéralisation (l'abaissement ou la suppression des barrières douanières intervenant plus rapidement du côté de l'UE que de celui des PECO) et 2/ *une phase d'assistance technique* jusqu'en 1999 (le programme PHARE : 12,7 milliards d'ECU) portant sur des investissements d'infrastructures, la coopération transfrontalière dans le domaine des transports, le rapprochement des législations avec celles de l'UE. Un autre programme spécifique aux Nouveaux Etats Indépendants (le programme TACIS : 2,2 milliards d'ECU) touchant aussi les domaines de l'énergie, de l'environnement, des ressources humaines, la production et la distribution des denrées alimentaires ...

- Décembre 1994, Conseil d'Essen : confirmation de 2/ et préparation d'un *Livre blanc* sur le marché intérieur pour préciser les *conditions d'adhésion au marché intérieur*.

**L'adhésion au marché intérieur** implique le respect des « quatre libertés » inscrites dans la définition du marché commun (article 7 du Traité de Rome) : le marché commun est « *un espace sans frontières intérieures, dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée* ». L'adhésion au marché intérieur peut ne jamais déboucher sur l'adhésion à l'Union Européenne, si en particulier les objectifs prioritaires du livre blanc ne sont pas atteints.

- Juin 1995, Conseil de Cannes : discussion du *Livre blanc*.

**Le Livre blanc** définit des objectifs prioritaires destinés à assurer la transition vers l'adhésion des PECO à l'UE et précise le rôle de chaque partie dans cette étape.

Les objectifs prioritaires portent sur 1/ Le rapprochement général des législations pour réaliser les « quatre libertés », pour prendre en compte les problèmes liés à la protection sociale (droit des salariés et sécurité des conditions de travail) et au respect de l'environnement (lutte contre la pollution), 2/ des actions sectorielles (23 chapitres sectoriels) dans le domaine de la sidérurgie, l'agriculture, le secteur financier ...

La position de la Commission européenne apparaît en retrait, puisque c'est aux PECO eux-mêmes de décider de la priorité des actions à mener et du calendrier (la Commission leur apportant toutefois une aide technique importante et les conseillant sur « l'ordre adéquat » dans lequel réaliser les actions sectorielles).

- 1997: liste des pays d'Europe Centrale les plus aptes à adhérer à l'Union européenne : la Hongrie, la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie et l'Estonie ; l'adhésion pourrait avoir lieu en 2002-2003.
- Mars 1998 : officialisation du processus de l'élargissement pour 10 pays candidats et mise en place des conférences intergouvernementales chargées d'organiser les négociations avec les 5 pays d'Europe Centrale sélectionnés et Chypre.

